LA LIBERTÉ

Volume 70 No 3 Saint Boniface, le vendredi 15 avril 1983

Section spéciale 70e

Page 13



Toute une gamme

Le Grand concert des Intrépides a été placé sous le signe de la variété cette année, avec une participation des Petits Intrépides.

Marcien Ferland explique pourquoi l'événement qui se déroulera dimanche 24 avril à la Salle du centenaire est à ne pas manquer.

Président populaire

■Après neuf années au conseil d'administration de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Raymond Lafond tire sa révérence. Pour lui, le bilan est positif.

C'était LUI

■L'INTERROGATION se déroule cette semaine quelque part à Saint-Vital. Le quêteux avait disparu, rapporte Claude Blanchette.

Bonne Fête!

■La LIBERTÉ fête ses 70 ans. C'est vendredi La Boustifaille au CCFM. Pour les lecteurs qui ne se rendront pas à la fête, nous proposons une section spéciale d'anniversaire.

Paix aux rats

■Le gouvernement provincial a décidé de ne plus empoisonner la vie des 500,000 rats manitobains. Ils rongent donc de nouveau en paix.



Francofonds a remis 31 700$ à 42 groupes

OPINION

Pour saluer le 60e anniversaire de La LIBERTÉ, le père Jean-Paul Aubry avait publié le texte suivant en ÉDITORIAL.

Nous le reproduisons pour rendre hommage à ce cher disparu qui a laissé sa marque au journal. C'était le 16 mai 1973...

UN MIROIR ASSEZ FIDÈLE

Quand on se regarde dans un miroir, on y voit, généralement, ce que l'on veut bien y voir. Le miroir n'est ni plus vrai ni plus faux que le visage qu'on lui présente. Il ne manque pas non plus de révéler l'excès de maquillage dont on s'efforce parfois de couvrir la réalité. On peut vouloir se faire très beau, l'image qui revient ne trompe pas l'oeil averti.

Ce n'est que très rapidement que j'ai pu feuilleter les soixante années de LA LIBERTE. Cependant, je n'hésite pas à affirmer que, durant tout ce temps, notre journal a été un miroir assez fidèle du visage franco-manitobain. Il en a reflété les traits les plus forts et les plus typiques, mettant en évidence les grains de beauté, mais révélant aussi les rides et les défauts.

C'est dans cette optique que ce numéro-souvenir a été préparé. Une petite équipe de collaborateurs a voulu retracer les contours les plus saillants de ce visage que la communauté franco-manitobaine a offert à LA LIBERTE depuis 1913. Evidemment, on n'a pu frotter que quelques coins de ce bon vieux miroir qui en a pourtant vu de toutes sortes.

En ce 16 mai 1913, le jeune visage franco-manitobain présente déjà des yeux fulminants d'indignation devant l'injustice des lois et du système scolaire. Il affiche une mâchoire forte, déterminée et peu prête à se laisser impressionner par toutes les menaces qui l'assaillent. Il n'est pas prêt non plus à tolérer la mollesse, la veulerie. Les circonstances vont en faire un lutteur, trait dominant que le journal réfléchira fidèlement.

Plus d'une fois, LA LIBERTE nous fait voir le Franco-manitobain se levant les yeux cernés, épuisé par de longues veillées à tracer une stratégie scolaire. Mais, certains soirs, elle le retrouve tout pétillant, joyeux, plein d'entrain, applaudissant les spectacles de grande classe du Cercle Molière, s'époumonant dans les projets "fous" (le mot est du P. Caron!) du Festival de la Chanson, poussant l'audace jusqu'à faire venir des Bécaud ou des Vigneault, montant ses propres boîtes à chansons, se lançant dans toutes sortes de manifestations avec une ardeur de collégien.

En d'autres temps, c'est un visage digne, sérieux, majestueux, un peu triomphaliste même qui se présente devant le miroir du journal. Le Franco-manitobain célèbre alors un événement religieux, un pageant historique, un important congrès (tous ses congrès sont importants!). Le visage, qui n'est certes pas celui d'un ange, transpire tout de même de convictions chrétiennes profondes et le miroir ne peut faire autrement que réfléchir ce qu'il voit : activités paroissiales, inaugurations d'églises, bénédictions d'écoles ou de salles, pèlerinages, ligues ou associations de tous genres, chroniques de collèges, juniorat, séminaire, couvents, académies.

Ce côté du visage franco-manitobain prend beaucoup d'ampleur quand LA LIBERTE tourne ses regards vers les régions rurales. Ici, le visage est plus calme, moins nerveux qu'à St-Boniface; il a le temps devant lui, tout comme ses champs de blé. Mais c'est aussi un visage qui n'aime pas se faire relever sa fierté jalouse, son esprit de clocher, son individualisme, ses lenteurs à accepter les idées nouvelles en économie, en agriculture ou en questions scolaires. Il se tournera même parfois contre son miroir qui pousse l'audace jusqu'à réfléchir ses péchés mignons.

LA LIBERTE trouvera une joie particulière a faire miroiter les traits de la femme franco-manitobaine. Tantôt c'est "Jacqueline des Erables" qui tient le miroir; elle le passe ensuite à "Mère-Grand" qui trouve dans les institutrices des aides intéressées et assidues. Il y aura aussi Louise qui viendra répondre pendant un certain temps aux confidences.

Des femmes tiennent encore aujourd'hui le miroir mais pour le fixer davantage sur les enfants et le Club de Bicolo, sur le festivals de musique et de poésie.

Pivotant du nord au sud, de l'est à l'ouest, LA LIBERTE renvoie d'un centre à l'autre des "va et vient", des faits divers, des mariages, des funérailles, des naissances, des piques-niques, des compétitions sportives, autant de facettes qui transforment par moment le visage en un collage bigarré où tout le monde arrive quand même à se retrouver.

Pendant trente ans, LA LIBERTE s'essaiera aussi le miroir de la Saskatchewan française. Partie de bonnes intentions, l'expérience ne sera cependant pas une réussite. Le miroir n'est pas assez grand pour deux visages. Il lui faut se contenter du visage le plus rapproché.

D'ailleurs, avec la fièvre des années '60, le visage franco-manitobain est devenu quelque peu contestataire. Il ne ménage pas ses critiques, non seulement envers sa propre apparence, mais aussi envers son miroir. Il le trouve trop teinté d'une seule couleur politique, trop catholique, trop identifié à l'ordre établi, trop fermé, pas assez ouvert. Ici encore, LA LIBERTE continue à refléter le visage qui se présente à elle, un visage un peu hirsute par certains aspects, ne payant pas toujours d'apparence avec ses irruptions juvéniles, impatient, intempestif par moments, flasque et somnolent par d'autres, et pourtant, capable de surgir soudain d'une nouvelle vitalité.

Voilà, me semble-t-il, ce qu'a été et ce que sera toujours le visage franco-manitobain; voilà ce qu'a été et ce que ne peut s'empêcher d'être LA LIBERTE.

J.-P. A.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Un moment historique pour les handicapés

Le 29 mars 1983, jour où s'est déroulé le dernier épisode du Bill C-141, sera une date à célébrer car il y a eu un dénouement heureux pour tous les Canadiens handicapés! Les personnes handicapées ont gagné une bataille décisive dans leur quête de justice sociale et politique au Canada.

Pendant cinq longues années, les citoyens handicapés et leurs organisations ont activement lutté pour que la Loi canadienne sur les droits de la personne soit modifiée afin de leur garantir la protection que les canadiens non handicapés prennent pour acquis. La discrimination au niveau de l'emploi, de l'accès aux biens et aux services, des facilités de logement sera désormais de l'histoire ancienne, et les citoyens handicapés pourront finalement atteindre leur but: l'intégration totale dans la société. La promulgation de la Loi C-141 garantit aux Canadiens handicapés physiques et mentaux une protection légale et autre de toutes les pratiques discriminatoires.

Le suspense fut intense durant la courte vie parlementaire de la loi. Elle reçue un accueil houleux de la part du comité de la Justice et des Affaires légales ainsi qu'au parquet de la chambre des communes.

Faisant preuve d'une très grande solidarité, les handicapés canadiens rejetèrent unaniment l'alinéa 14(2), une clause particulièrement discriminatoire. Leur plaintes furent entendues par l'opposition officielle qui déposa une proposition visant à supprimer l'alinéa contreversé! Le ministre de la justice accepta et, cas sans précédent, le Bill C-141 fut adopté sans débat le 29 mars 1983.

Certes, la loi n'est pas parfaite, mais nous continuerons à lutter afin qu'elle soit appliquée comme stipulée. De fait, le gouvernement fédéral, la Commission des droits de la personne et le secteur privé seront contrôlés pour s'assurer que les besoins réels des Canadiens handicapés soient satisfaits.

Yvonne Peters
Vice-présidente
Coalition des organisations provinciales pour les handicapés
Winnipeg, Manitoba
le 30 mars 1983

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Bien servis

M. le Rédacteur en chef

Je vous offre par la présente mes meilleurs souhaits, et ceux de toute l'équipe de notre journal Le Franco Albertain, à l'occasion du 70e anniversaire de votre journal. Je prends cette occasion de t'offrir aussi nos félicitations, à toi et à tous les employés de La Liberté, pour le beau travail que vous faites.

Votre journal est souvent montré en exemple de qualité tant au niveau de son contenu que de sa présentation. Les Franco-Manitobains sont chanceux d'être si bien servis.

Veuillez croire, cher confrère du même métier, en l'assurance de ma considération sincère.

Paul Denis
Directeur-rédacteur
Edmonton, Alberta
le 31 mars 1983

BILLET

L'orienteur orienté

Prof, c'est plus un métier avec les temps qui courent. La jeunesse n'étant plus ce qu'elle était, c'est devenu un véritable apostolat. À tel point qu'il y aurait des enseignants, qui songeraient à la désertion.

La preuve: à la dernière assemblée annuelle de la Manitoba Teacher's Society, les délégués ont approuvé l'établissement d'un service d'orientation pour les maîtres qui connaissent des difficultés professionnelles ou qui veulent changer de carrière. Rien de moins.

Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement songe à interdire l'usage de la courroie pour assurer le maintien de la discipline.

On ne s'étonnera donc pas des résultats d'un récent sondage effectué dans 38 des 58 divisions scolaires du Manitoba: 57 pour cent des répondants se sont prononcés en faveur de la punition corporelle pour maintenir la discipline dans les écoles.

Si jamais un tel malheur s'abattait sur les profs une orientation s'imposerait: déserter la profession, s'adapter à la situation ou se "straper" une bonne fois pour toutes.

Bernard BOCQUEL

Lettres à LA LIBERTÉ

Oui, il faut appeler les choses par leur nom

Monsieur le rédacteur,

Au sujet de la lettre de Claire Taillefer parue le 25 mars et intitulée: "Il faut appeler les choses par leur nom," j'aimerais apporter quelques clarifications.

Il semble y avoir confusion entre le programme d'études de l'Éducation visuelle M à 6 et le Guide/Manuel développé à chaque niveau scolaire dans lequel il y a des activités de peinture, de collage, de dessin, etc., proposées au professeur pour rejoindre les objectifs du programme. Les activités proposées sont toujours présentées en deux parties: une activité d'instruction suivie d'une activité d'expression.

La définition que donne Claire Taillefer d'un programme d'art est celle qui existe depuis longtemps et qui, je crois, demeurera toujours vrai lorsqu'on parle de l'art de l'artiste et de l'expression personnelle.

Le problème, à mon avis, est d'utiliser cette définition dans tous les contextes. Le contexte scolaire devrait-il être avant tout un forum pour permettre l'expression personnelle ou un forum pour permettre l'apprentissage d'habiletés qui permettront l'expression personnelle dans un autre contexte?

C'est peut-être là la question fondamentale.

Par exemple, sera-t-il possible que l'apprentissage de la langue, qui est l'instrument principal de l'écrivain, se fasse uniquement par "des activités d'expression de la personalité" de l'individu? Il me semble utopique de croire que la langue écrite puisse s'apprendre d'une façon ad hoc sans jamais avoir de situations d'apprentissage structurées.

Oui, je suis d'accord qu'il faut appeler les choses par leur nom, et le nouveau programme vise le contexte scolaire, un contexte d'apprentissage. C'est pour cette raison qu'il s'intitule l'Éducation visuelle et non l'Art. Certes le programme comprend des activités de "dessin, de peinture, de création d'objets avec papier, bois, tissu, glaise et autres matériaux," mais le programme comprend aussi des éléments de la perception et des techniques. J'admets que cette composante de la perception est peut-être moins acceptée comme faisant partie de l'Art, mais elle doit sûrement faire partie de l'éducation visuelle de tout être humain.

Permettez-moi de dire que je trouve fort heureux cet échange d'opinion sur le sujet qu'a suscité votre article du 18 février. C'est un domaine très peu connu et très peu compris par les parents, et le rôle que doit jouer l'art dans l'éducation visuelle est généralement très mal compris par les éducateurs.

Pour élaborer davantage voici un passage du programme en Éducation visuelle (p. 5) qui traite de l'activité perceptive. L'individu prend contact avec la réalité à l'aide de son sens visuel. Toute forme d'apprentissage est profondément dépendante de cette activité perceptive. C'est alors cette activité perceptive, et non l'image, que nous identifions comme l'intelligence chez l'humain. Développer cette perception est, de fait, développer son intelligence. C'est sur cette prémisse qu'est basé ce programme."

Pour en savoir plus long sur la perception, je recommande la lecture du livre "La pensée visuelle" de Rudolf Arnheim, professeur de psychologie de l'Art à l'université de Harvard. L'auteur montre que même le processus fondamental de la vision englobe les mécanismes typiques du raisonnement: il décrit la résolution de ce problème dans le domaine des arts aussi bien que dans celui des images qui se trouvent à l'origine des modèles de pensée de la science.

Loin d'être une fonction secondaire, la réaction au monde de notre perception constitue ce par quoi nous structurons les faits et aussi ce dont nous faisons dériver les idées. Et, de là, le langage.

David Dandeneau
Conseiller pédagogique
en Éducation visuelle
Bureau de l'Éducation française
Saint-Boniface, Manitoba
le 7 avril 1983

Un 2e caricaturiste à La LIBERTÉ

À compter de cette semaine et pour les prochains mois, les lecteurs de La LIBERTÉ se réjouiront de trouver dans leur livraison hebdomadaire une deuxième caricature, celle-là signée Robert Freynet.

Au cours des quatre dernières années, les lecteurs ont vu, à plusieurs reprises, évoluer Alphonse, le fameux personnage de bande dessinée créé par Daniel Tougas et Robert Freynet. Ce dernier nous revient dans un tout nouveau genre.

En ouvrant les pages de La LIBERTÉ à des artistes de chez nous, (Cayouche continuera évidemment à nous divertir et sensibiliser en page 3), la rédaction espère stimuler l'esprit de création chez les francophones du Manitoba.

La rédaction considère également que l'actualité commentée en caricatures est un complément indispensable à toute presse écrite qui se veut engagée.





Maurice Therrien

Aux loteries

Parmi les dix membres de la nouvelle commission des loteries, on remarque le directeur de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Maurice Therrien. Le ministre responsable des loteries est Laurent Desjardins.

Saint-Boniface

Calendrier

C'est les 27 et 28 avril que l'école Howden va présenter une opérette d'un acte "L'Express Arc-en-ciel", à 19h30, au gymnase de l'école, située 150, chemin Howden. L'entrée: 3$ pour adulte; 1$ pour enfant. D'autres détails: 257-0656.

La LFC le 20 avril

La réunion préliminaire au 20e congrès de la Ligue féminine catholique du Manitoba aura lieu mercredi le 20 avril à 20h00, dans la salle Perpétuel-Secours, 80, rue Saint-Pierre à Saint-Norbert. Inscription à partir de 19h00.

Les membres de la section paroissiale de Saint-Norbert accueilleront l'exécutif diocésain, les déléguées, les membres et les aumôniers des sections à cette importante réunion.

Le matériel révisé de la Ligue sera étalé et disponible sur place. Qu'on se passe le mot pour le 20 avril à Saint-Norbert.

Les SOLIDES

Le bon bilingue de la semaine, ce sera le nouveau restaurant du boulevard Provencher, Le Café croissant. Beau nom français ne trouvez-vous pas? Le menu (bilingue svp) est rempli de perles: "Croissant savories, Le Café spéciaux, Le Café's mélange exclusif, Chocolate chaud..." On apprend ainsi qu'il n'y a qu'un raisin et qu'une framboise dans les croissants "Apple & Raisin" et "Raspberry & Cream Cheese". Ce que nous avons goûté (quiche et salade) était en effet savoureux, mais le service était à la hauteur de la qualité du français, c'est-à-dire franchement mauvais: "Lors de votre prochain (sic) rencontre enchanté (sic) vos amis avec notre merveilleuse sélection de pâtisseries et croissants. Un débais (sic) de 24 hours (sic) est requis s'il vous plaît." Qui a dit que le bilinguisme coûte cher?

On comprend que durant les campagnes électorales, les politiciens francophones affichent une certaine ouverture à la langue anglaise pour des fins purement politiques, et se font passer pour des Adams, Liquer, Merciey et Lyon... Mais quand les rapports du député nous parviennent dans la langue qui a été seule officielle pendant longtemps, on se souvient qu'après une élection, il y en a une autre. Demandez à Gérard Lecuyer...

Pendant que les végétariens de Marchand penseront à nos grosses légumes le vendredi 15 de La Boustifaille (voir les Lettres à La LIBERTÉ de la semaine dernière), nous, nous allons certainement penser à leur crudité (voir le menu de la soirée)...

Un leadership très populaire

Depuis 9 ans, Raymond Lafond est un acteur influent de l'essort de la Fédération des caisses pop. Pour lui, c'est le temps d'un bilan. Et de proposer de nouveaux défis.

Question. Que fait un jeune franco, qui aime jouer avec les chiffres, pour participer efficacement au développement de sa communauté? Réponse: il s'implique dans les caisses pop. "LA place pour faire une contribution" affirme Raymond Lafond. Pour au moins deux raisons.

"D'abord, le mouvement des caisses populaires, c'est la seule institution financière francophone au Manitoba. Et en plus, dans ma perspective, la coopération est la formule idéale pour les Franco-Manitobains de se regrouper pour mettre leurs avoirs ensemble, puis d'en servir pour leurs propres besoins".

La formule idéale quand on cherche autant que possible à contrôler sa destiné sur le plan financier. "On a été habitués à deux sortes de contrôle: celui de l'État et celui du capital privé. La formule coopérative se situe entre les deux systèmes: elle repose sur le capital humain, l'engagement personnel et financier de ses membres et non sur le profit ou le pouvoir politique".

Fort de ses convictions, Raymond Lafond s'est donc engagé dans le mouvement coopératif. En 1972, pour être précis. Comme administrateur à la caisse de Saint-Boniface, où il restera six ans. Il servira aussi cinq ans au Fonds de sécurité. Le "sommet", il l'a atteint voilà trois ans, lorsqu'il a été élu à la présidence de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, après y avoir siégé durant six ans comme administrateur.

Bonne position

À 36 ans, Raymond Lafond a décidé de ne plus chercher à se faire réélire à la présidence de la Fédération. Pour un tas de raisons. "Après trois mandats de trois ans, tu viens que tu radotes, lance-t-il avec un sourire. Rester trop longtemps, ça ne donne pas la chance à d'autres. C'est bon un renouvellement. Et puis la Fédération n'a jamais été en aussi bonne position: le personnel et le conseil d'administration sont forts".

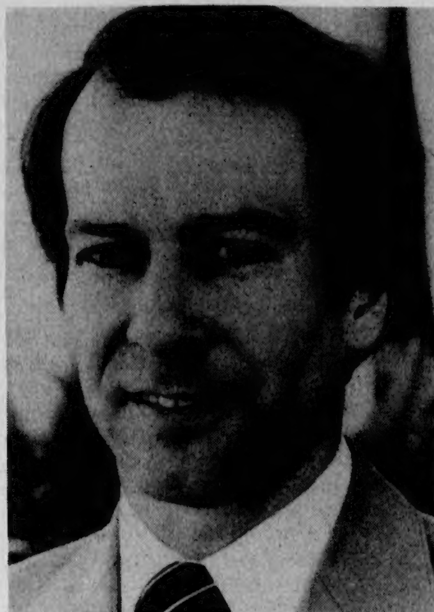
C'est vrai que des motifs de satisfaction pour le président et le comptable agréé ne manquent pas. Surtout lorsqu'on peut mettre en perspective l'évolution de la Fédération des caisses populaires depuis une dizaine d'années.

L'actif, par exemple. Il est passé de 4,5 millions de $ à 31 millions. Si bien qu'aujourd'hui, une caisse n'a pas besoin de prévoir de gros retraits, parce que la Fédération le fait pour elle. Du jour au lendemain, elle peut débloquer une vingtaine de millions. La Fédération peut maintenant jouer un rôle de stabilisation.

Côté services, les efforts se sont aussi multipliés pour faciliter l'adaptation des caisses pop à un monde économique qui évolue à une cadence accélérée. "Les difficultés financières des caisses n'étaient pas seulement dues à la crise économique, mais aussi à cause d'un manque d'expertise dans les prêts commerciaux" note Raymond Lafond. La Fédération dispose depuis quatre ans des services d'un expert pour l'analyse des gros prêts que consentent les caisses. Côté marketing, elle assure une coordination pour l'ensemble des caisses.

Télétraitement

La Fédération offre par ailleurs une formation à ceux qui travaillent pour les caisses. Alors qu'il y a sept ou huit ans, il fallait presque toujours se tourner du côté des anglais pour poursuivre une formation. Le français, inutile de le dire, prend une place accrue dans les caisses. À cet égard, la Fédération excerce un véritable leadership en matière de francophonie. Elle s'est récemment assurée que les 29 caisses, qui regroupent quelque 31,000 membres et emploient 125 personnes, seront gérées, administrées et contrôlées par des francophones.



Raymond Lafond

Les principes mis à part, les responsables de la Fédération ont aussi démontré qu'ils pouvaient affirmer un leadership dans le domaine technique. Exemple: le nouveau système de télétraitement, auquel participent une quinzaine de caisses, où le service de comptabilité se règle "en direct". Un système baptisé Télé-Pop et jugé "indispensable pour le futur développement de nos caisses" par Raymond Lafond, qui ajoute: "La Fédération a pris les choses en main, mais c'est approuvé par les caisses populaires".

Une chose est claire

Car leadership ou non, une chose est bien claire: chaque caisse est autonome. La Fédération appartient aux caisses. Avec toutefois une grosse différence par rapport à il y a dix ans: la Fédération est dorénavant l'outil indispensable pour garantir le développement des caisses pop.

"Depuis 10 ans, la Fédération a pris un rôle grandissant. Les caisses s'en servent davantage et réalisent qu'elles ont besoin de la Fédération pour se développer" souligne Raymond Lafond.

Donc rien à voir avec le début des années 70, quand les caisses ont connu une croissance incroyable. À l'époque, on fêtait les caisses millionnaires. Aujourd'hui, il y en a 16 dont l'actif dépasse trois millions de $.

Et c'est justement cette croissance incroyable, suivie d'une dure crise économique, qui ont fait prendre conscience aux responsables des caisses de la nécessité d'une rationalisation. C'est-à-dire d'une concentration. Le rôle de la Fédération pour les prochaines années semble donc assez évident: faciliter cette concentration qui paraît, dans certains cas, inévitable.

Raymond Lafond pose le problème: "Certaines caisses sont très petites et vont être obligées de s'unir avec une autre pour offrir toute la gamme de services; ou alors rester seules mais proposer des services restreints. Or je pense que les membres ne seront pas d'accord car ils veulent des services compétitifs. Les caisses réalisent toutefois qu'elles ont besoin de coordonner leurs services."

D'abord l'engagement personnel

Mais le défi de la rationalisation n'est pas le seul pour les caisses. Le président sortant en voit un autre, de taille: l'augmentation du capital. Comment? En demandant aux membres d'investir bien plus que les 5 piastres initiales.

"La Fédération est forte car les caisses doivent déposer au moins 6 pour cent de leur actif (soit 7 millions sur les 125 millions du mouvement). De la même façon, si on pouvait aller chercher un capital chez les membres, on remplirait deux buts: donner un meilleur coussin financier à la caisse et augmenter l'intérêt du membre dans sa caisse. Parce que si un membre a investi 200 ou 300$ dans sa caisse, il est plus intéressé à ce que les affaires marchent. Il va à la réunion annuelle."

Conclusion de Raymond Lafond: "L'aspect engagement personnel est encore plus fondamental que le côté financier". Les membres pourraient alors décider si leur investissement serait utilisé à rapporter de l'intérêt et/ou à permettre une amélioration des services.

Un défi qui doit néanmoins être mis en perspective. Car Raymond Lafond croit aussi dans le mouvement coopératif "parce qu'il s'agit d'une formule démocratique, où chaque membre a droit à un vote".

Ce qui revient peut être à dire que les responsables de la Fédération devront exercer un leadership particulièrement efficace pour convaincre les membres d'augmenter l'équité des caisses. C'est vrai que l'évolution des dix dernières années de la Fédération semble de bon augure...

Bernard BOCQUEL



Tara Woods "voyageurera"

L'heureuse gagnante du concours annuel CP AIR du Festival du Voyageur: Mlle Tara Woods de Winnipeg. Dans la photo, le représentant de CP AIR, M. Léo Provost (à gauche) et M. Henri Simard, 1er vice-président du Festival du Voyageur.

Pour participer au concours, il fallait se procurer un macaron de participation au Festival.





Selon Laurent Roy, président de Francofonds

"31,700$, ce sont des miettes"

Plus de 300 personnes ont participé le 8 avril à la soirée sociale durant laquelle Francofonds a remis 31,700$ à 42 organismes franco-manitobains. Car les distributions d'octrois du United Way des Franco-Manitobains commencent à prendre une envergure à la mesure de ses ambitions. Mais attention...

Le succès apparent de Francofonds se résume en quelques chiffres: début 80 le président, Me Laurent Roy, remet 4,850$ de subventions, un an après plus de 12,000; plus de 23,000 l'année dernière. Les trois premières années, le montant d'octrois doublait donc à chaque nouvelle distribution. Mais cela n'a pas été le cas cette année.

Laurent Roy n'y va pas par quatre chemins: "31,700$, ce sont des miettes". Des miettes, si l'on pense évidemment au(x) million(s) qui flottai(en)t dans l'air lors de la création de Francofonds fin 78. "Nous sommes rendus à un carrefour, poursuit Laurent Roy. Certes on a 300,000 dans le fonds. Mais il ne faut surtout pas se leurrer. Cela a pris beaucoup d'efforts pour arriver là. Et il va falloir redoubler de travail pour atteindre l'objectif, c'est-à-dire au moins un million."

"Les gens voient que Francofonds a une signification. Il reste que Francofonds doit maintenant devenir vraiment l'affaire de tous. Francofonds, c'est nous."

Et, de fait, le slogan des débuts du United Way franco-manitobain "Francofonds, c'est nous" commençait à prendre son sens véritable lorsque le président a remis plus d'une quarantaine de chèques à des groupos qui oeuvrent au développement de la francophonie au Manitoba, notamment des organisations qui impliquent la jeunesse. Tout un symbole.

Ainsi, comme lors des trois autres distributions, les scouts et les guides ont pleinement bénéficié de Francofonds: 1,950$ pour les guides catholiques du Manitoba; 2,000$ pour les scouts du Canada; 300$ pour les scouts et guides du Précieux-Sang; 500$ pour les scouts et guides de Saint-Lazare, 400$ pour les scouts et guides des Saints-Martyrs-Canadiens; 500$ pour les scouts et guides de Sainte-Anne-des-Chênes et 350$ pour les scouts et guides de Notre-Dame-de-Lourdes.

3,000 pour La Liberté

Du côté des comités de parents, les subventions se sont présentées de la manière suivante: 250$ à Saint-Adolphe; 100$ à La Broquerie; 500$ à Saint-Léon; 250$ à Taché; 400$ pour l'École des Petits chez Suzanne de Saint-Adolphe. Les Mini-Franco-Fun du Parc Windsor ont eu 200$, ceux d'Otterburne, 500$ et ceux de La Broquerie, 250$; tandis que Les Petits du Bois Jolys se sont assurés 200$.

Le comité culturel de Saint-Lazare a obtenu 450$, celui de La Broquerie 300$.



Laurent Roy remet une enveloppe à Maurice Péloquin, président de Presse-Ouest limitée.

Dans le domaine de l'art en général, on note: 500$ pour les Intrépides; 1,500 pour les Danseurs de la Rivière Rouge, 500$ pour les Jeux Floraux; 1,000$ pour les Blés au Vent; 3,000 pour le Cercle Molière; 200$ pour les Éditions du Blé; 1,000 pour l'Alliance Chorale Manitoba; 400$ pour Les amis de l'art.

Par ailleurs, on remarque: 200$ pour le comité de catéchèse des Saints-Martyrs, 500$ pour la Ligue de soccer mineure de la Seine, 500$ pour le conseil diocésain de la LFC, 200$ pour le Petit Courrier de Sainte-Anne, 1,000$ pour le comité du livre centenaire de La Broquerie et 800$ pour le comité centenaire, 750$ pour l'AECUSB, 500$ pour l'Expo-Sciences 83 des EFM, 1,000$ pour la Relance du couple, 1,000$ pour le Service de conseiller, 700$ pour les soirées bibliques de la paroisse du Précieux-Sang, 250$ pour Foi et Lumière de Saint-Boniface, 700$ pour ALPEC - Les prairies et 100$ pour le Comité provisoire Louis Riel.

Par ailleurs, la SFM recevra 3,000$ si le projet de la Maison franco-manitobaine voit le jour. Enfin, soulignons que La LIBERTÉ a reçu un don de 3,000$ pour mettre sur pied une infrastructure pour la campagne annuelle du Coup de pouce.

Bernard BOCQUEL

Les Intrépides sous le signe de la variété

C'est la variété qui va caractériser le Grand Concert des Intrépides du 24 avril à la Salle du Centenaire. Variété au niveau des voix de solistes, variété de genres musicaux aussi. Sans oublier une première mondiale.

"Ça a l'air un peu pompeux, mais c'est vrai" note Marcien Ferland, le chef de chorale, qui affirme que le célèbre Boléro de Ravel, en transcription pour solistes, choeurs et orchestre, n'a pas encore été créé. Petite précision: les Intrépides, petits et adultes, interprèteront près d'une vingtaine de pièces avec une formation symphonique de 40 musiciens.

Les grands moments de la soirée? Outre bien sûr le Boléro, qui constituera le clou du programme, on remarque le Kyrie de la Messe en do mineur de Mozart, la Rhapsodie roumaine de Enesco, le Choeur des petits soldats de Carmen.

Il faut aussi souligner un groupe de cinq chansons tirées de la comédie lyrique les Batteux de Marcien Ferland, qui a valu un prix Riel à son auteur. Précisons au passage que le lancement officiel des Batteux, sous forme de livre publié par les Éditions du Blé, aura lieu à l'entracte du Grand Concert.

La reprise de certaines pièces des Batteux permettra à l'auditoire d'entendre, ou de réentendre, Louis Dubé, l'artiste invité le plus connu, qui avait créé le rôle de Pierre dans les Batteux. Il interprètera le "Oui, je me souviens". Mais cette fois avec un grand orchestre. Effet dramatique assuré.

Les Intrépides ont une autre invitée spéciale: un colorature, une voix féminine suraiguë très rare, exécutée par Norene Morrow. "Le colorature était nécessaire pour donner un effet spécial dans le Boléro" précise Marcien Ferland. Norene Morrow doublera les flûtes. Dernier mot sur les interprètes: la basse Paul Fredette, un soliste reconnu, chantera le Cor de Flégier. En tout, les 60 Intrépides donneront une quinzaine de pièces, tandis que les 55 Petits Intrépides offriront trois pièces au public.



Marcien Ferland

Les Petits Intrépides, âgés entre 7 et 15 ans, existent depuis une dizaine d'années et Marcien Ferland en est fier. "Il y a beaucoup de bonnes petites voix". Le chef de chorale n'a pas de problèmes de recrutement, loin de là. "Je suis obligé d'en refuser beaucoup". Marcien Ferland procède simplement: il effectue une série d'auditions, dans les écoles où on parle français, de la ville.

Les Petits Intrépides demandent un investissement particulier, ne serait-ce que parce que les voix changent rapidement. Car contrairement aux adultes, où règne depuis huit ans une grande stabilité, le "petit choeur" doit être renouvelé du quart au tiers tous les ans. "Cela exige un effort de temps, d'organisation et d'argent. Mais c'est une excellente façon de sensibiliser la jeunesse francophone à l'art musical".

Les Intrépides n'ont donc pas attendu que l'Alliance Chorale Canada décrète que le mois d'avril devrait spécialement servir à mettre en valeur le chant choral. D'ailleurs, pour la première fois cette année, les efforts des Intrépides à l'endroit des jeunes payent pour la chorale: l'ancienne "petite" Intrépides Colette Hébert sera la première à participer à la chorale des adultes. "Après dix ans de dévouement, on commence à recevoir des recrues".

Une manière comme une autre pour prédire plus que jamais un bel avenir à ces Intrépides qui lorgnent déjà vers leur 25e anniversaire, qu'ils célèbreront en 85. Un projet hors de l'ordinaire pour commémorer le futur évènement? Rien de concret encore. On murmure toutefois la possibilité de monter les Batteux à la télévision pour marquer non seulement le 25e des Intrépides, mais aussi celui de CBWFT.

En attendant, selon la formule, une chose est certaine: le Grand Concert annuel 1983 des Intrépides, placé sous le signe de la variété et de l'accessibilité. Variété, car la gamme va de Mozart à Vigneault. Accessibilité, car "la musique a été choisie pour qu'elle soit susceptible d'être appréciée par le plus grand nombre". Marcien Ferland, on le croit sur musique.

Bernard BOCQUEL

Des jeunes travailleront bénévolement dans la communauté

Louanne Beaucage: "Les jeunes c'est le monde du futur. Il faut qu'ils restent ici pour faire un futur ici à Saint-Boniface et à Norwood... en travaillant dans la communauté, ils vont mieux la connaître et voir que leur futur peut être ici." Une nouvelle façon de penser?

C'est l'idée qui est à l'origine d'un projet du "Norwood and Saint-Boniface Resource Center" sur lequel Louanne et Patti Chelack travaillent. Le projet, "Developping young volunteers", vise à placer de trente à quarante jeunes bénévoles de 12 à 16 ans dans différents projets de travail qui sont, par exemple, dans des commerces, des garderies, des centres communautaires, chez des personnes âgées, etc...

"On cherche des projets de travail qui vont faire connaître aux jeunes leur communauté et vont les intéresser à rester et à travailler ici, non pas des projets dans lesquels ils vont apprendre pour ensuite déménager", a expliqué Louanne.

Les jeunes bénévoles vont travailler au moins deux heures par semaine de mai à août. Ils vont travailler individuellement et en groupe selon le type de travail à faire.

En plus du travail, bien sûr, il y aura du "fun". Tout au long de l'été, les coordonnatrices du projet vont organiser avec les jeunes et des gens de la communauté des activités tel des pic-nic, des randonnées à vélo, des journées à la plage, un "street fair", etc... Selon Louanne, le but des activités est d'avoir du plaisir tout en se familiarisant avec les adultes et avec ce qui se passe dans la communauté.

De tout ça, les coordonnatrices espèrent que les jeunes vont acquérir différentes expériences de travail, des références, développer leur sens des responsabilités et



Louanne Beaucage

peut-être même obtenir un emploi dans le futur. D'un autre côté, dans leurs activités,. les jeunes vont mieux connaître les adultes de leur communauté et prendre conscience de ce qui se passe à Saint-Boniface et à Norwood.

Jusqu'à maintenant, les réactions des adultes et des jeunes face au projet ont été très positives, selon Louanne et Patti.

Les 20 et 21 avril prochains, de 16h00 à 19h00, se tiendront des soirées d'inscription au "Norwood and Saint-Boniface Resource Centre" (115 Horace). Les jeunes y recevront de l'information sur les différents projets disponibles et pourront s'inscrire.

Pierre CHAMPAGNE

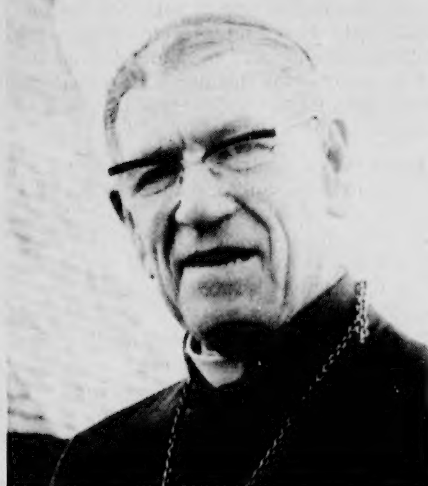
Le CALENDRIER

Jeudi 14

- Laurent Roy et ses musiciens sont à l'affiche du Foyer du CCFM, de jeudi à samedi.

Vendredi 15

- La Boustifaille de La LIBERTÉ aura lieu au centre culturel franco-manitobain à partir de 18h30. La fête du 70e du journal propose l'orateur Mgr Maurice Baudoux et les comédiens Robert et Pierre Trudel. (247-4823 pour billets)



L'orateur invité, Mgr Maurice Baudoux

- La conférence "Media at work" aura lieu vendredi et samedi à l'Université de Winnipeg. Une collaboration entre l'Association des étudiants et CUSO qui se veulent une réflexion sur le rôle de la presse en 1983.

Samedi 16

- Lionel Fréchette de Saint-Boniface sera institué au Service de la Parole par Mgr Antoine Hacault, à 10h00, à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Dimanche 17

- Le Comité des parents scouts-guides de la Cathédrale tiendra un déjeuner aux crêpes au sous-sol de la Basilique, de 9h00 à 14h00.

Lundi 18

- Le film français "Le boucher" (1969) avec Stéphane Audran et Jean Yanne est à l'affiche du Cinéma Main, à 20h00, dans le cadre de la série CCFM-ONF.

- L'exposition des photographies de Robert J. Lemay se poursuit au CCFM jusqu'au 1er mai prochain.

Mardi 19

- Le Centre récréatif Notre-Dame tiendra son assemblée annuelle à 19h30 au 271 Cathédrale.

- Le club des aînés "Éclipse 79" tiendra son assemblée annuelle au Centre communautaire du Précieux-Sang. La messe (13h30 à l'église) sera suivie de la réunion formelle. Souper (17h30) et soirée.

Jeudi 21

- La danse de Silvy Panet-Raymond est à l'affiche de la galerie "Plug-In Art", 175 McDermot, à 20h00, jeudi et vendredi.

- Les Guides du Diocèse de Saint-Boniface et les Scouts du District de la Rivière Rouge tiendront conjointement leur assemblée annuelle à 19h00 au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface. (233-4324, 237-6217).

- Le Foyer au CCFM met en vedette l'artiste d'origine manitobaine Philippe Pitre, de jeudi à samedi.

Vendredi 22

- Le film "Z" de Costa Gavras, avec Yves Montand et Jean-Louis Trintignant sera présenté au Cinéma Main, à 20h00, dans le cadre de la série France-Canada.

- Le Cercle Molière présente la première de "Et ta soeur?" de Bricaire de Lasaygues, adaptation de Jean-Guy Roy, à 20h30, Salle Pauline-Boutal. La 4e et dernière pièce de la saison du CM est une mise en scène de Roland Mahé. Le rôle principal a été confié à Louis Lemieux.

Samedi 23

- L'Union nationale française propose une soirée printanière, à compter de 19h30, au 541, rue Giroux à Saint-Boniface. Le menu est prévu en fonction du Pavillon français de Folklorama. (233-0693 ou 233-0959)

Dimanche 24

- Une Célébration de la Parole présidée par Mgr Antoine Hacault aura lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, à 19h30, à l'occasion de la Journée mondiale de prière pour les vocations.

- La Chorale des Intrépides tiendra son grand Concert annuel à 20h00 à la Salle du centenaire de Winnipeg. Les intrépides, les Petits intrépides et l'Orchestre symphonique seront dirigés par Marcien Ferland.

Le film de la semaine



"Monty Python's The Meaning of Life"

Le film anglais de Monty Python "The Meaning of Life" (1983) est une production d'un cynisme, d'une absurdité et d'une impiété qui dépasse à peu près tout ce qui a été fait dans le genre. Dans la photo, un père de famille (Michael Palin), désabusé et pauvre annonce, à ses enfants qu'il doit les vendre à la science.

Au cinéma King et Garrick (Interdit aux moins de 18 ans).

Saint-Joseph

Des soirées qui devraient être répétées

Il y a dix ans, le comité culturel de Saint-Joseph était formé et depuis ce temps, on a organisé: soirées chantantes, soirées dansantes, activités diverses pour les jeunes. On a autant que possible travaillé à développer et faire aimer cette belle culture qui nous fut transmise.

"On croirait participer à nos veillées du bon vieux temps." "Vraiment on dirait qu'on est une grande famille réunie ensemble pour chanter, faire de la musique, etc." "Comme on s'amuse bien à Saint-Joseph!" Voilà quelques commentaires, entendus tout au long de la veillée, qui firent chaud au coeur des organisateurs de la fête du 9 avril, une soirée pour continuer nos célébrations à l'occasion du 10e anniversaire d'existence de notre comité culturel de Saint-Joseph.

Les quelque cinquante personnes qui s'étaient réservées cette soirée comme occasion de se rencontrer, de rire et de chanter, et même de partager ensemble le repas d'amitié, c'est à tous ces amis que l'on veut dire, "Grâce à vous tous, nous avons un fois de plus réussi notre fête et votre participation contribua à développer notre culture tout en y mettant une note familiale."

Parmi nos nombreux participants, nous avions tout d'abord notre Mini-Orchestre, composé d'artistes de Saint-Joseph: Léola

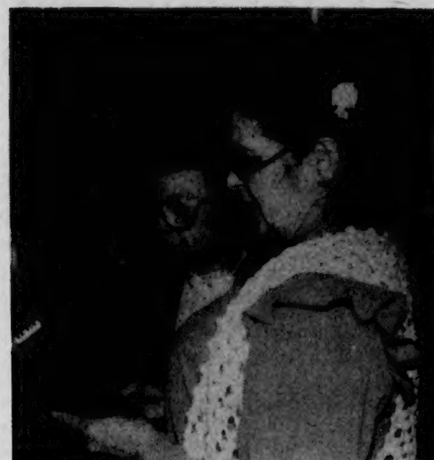


et Denise Parent, tantôt au piano, tantôt à la guitare; Marie-Marthe Damphousse à l'auto-harpe; Marcel Ouellet à la guitare électrique. Depuis l'automne dernier, ce groupe dynamique se rencontrait régulièrement pour répéter entre autres les airs de la bonne chanson tirée des "100 Plus Belles Chansons".

C'est notre Mini-Orchestre qui nous accompagnait chaque fois que nous chantions toute l'assemblée ensemble, dirigée par Marie, notre M.C.

Colette Parent accompagna à plusieurs reprises les artistes bénévoles qui vinrent à tour de rôle nous égayer de leurs solos et duos. Entre autres: Armand Sabourin, Thérèse Sabourin et Isabelle Barnabé de Saint-Jean-Baptiste; Cyril Parent, Marcel Damphousse, Léola et Roger Parent de Saint-Joseph. Colette nous servit aussi un beau solo de piano.

Nous avions aussi, comme invité très spécial, Ronald Valois de Saint-Boniface, qui fut le premier président du Comité culturel Montcalm et qui s'occupe encore des soirées canadiennes et du développement de la culture française dans son milieu. Sa participation à la veillée a su ajouter des



Quelques participants à la soirée offerte par le comité culturel.

notes de joies particulières avec sa musique à bouche et ses chants à répondre.

Les soeurs Sarrasin, Madeleine, Vivianne, Mona et Maria étaient nos plus jeunes participantes au programme et leur numéro "Le chasseur et la bergère" fut bien réussi et apprécié de tous.

Hortance Sabourin, à sa façon, nous a fait rire avec ses quelques bonnes histoires bien adaptées à la fête. Puisqu'elle fêtait son anniversaire de naissance ce même jour-là, nous en profitions pour lui chanter "Ma chère Hortance, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour".

À vrai dire, de telles soirées devraient être répétées régulièrement et cela serait peut-être possible si toute notre petite communauté réalisait davantage que le but premier des organisateurs c'est toujours en vue de développer et de faire épanouir cette belle culture française qui nous a été transmise par nos parents, qui bénissent sûrement, de là-haut, ces projets et leurs dévoués organisateurs!

Marie SARRASIN

Notre-Dame-de-Lourdes

Le voyage-échange sera subventionné

Serge JOYAL, le Secrétaire d'État du Canada, a annoncé par lettre qu'une subvention a été accordée pour payer les frais admissibles au projet d'un voyage-échange entre l'Institut collégial Notre-Dame et l'École Sainte-Anne-des-Ruisseau en Nouvelle-Écosse.

C'est un projet présenté dans le cadre d'Hospitalité-Canada.

Les 18 élèves de Sainte-Anne-du-Ruisseau seront premièrement reçus par les familles de nos participants pour les six jours commençant le 3 mai. Ce sera ensuite le tour de nos étudiants de se rendre en Nouvelle Écosse (par avion), pour une période comparable, commençant le 18 mai. Le professeur Paul CENERINI accompagnera le groupe.

Le but de ces échanges a toujours été de nouer des liens étroits d'amitié et de bonne entente entre les jeunes Canadiens des diverses régions et des différents groupes culturels du Canada.

Les échanges du passé ont toujours été fructueux; nous estimons que celui-ci le sera également.

Jacqueline Fortier se souviendra

Jacqueline FORTIER a trouvé la session de Forum, qui a eu lieu à Ottawa à la fin de mars, fortement intéressante et occupée.

Elle a eu l'occasion de rencontrer des députés et autres gens importants au sein du gouvernement fédéral, de visiter des locaux et endroits prestigieux, et même de jouer un rôle comme membre d'un "cabinet".

Elle se souviendra longuement de ses rencontres en groupes avec ces autres jeunes Canadiens participant à cette session. Elle se souviendra aussi des rencontres avec Flora MacDONALD, avec Donald JOHNSON, de ses visites au Bureau du premier ministre et à sa résidence à Rideau Hall, aux chambres du Sénat et de la Cour suprême, la Chambre des Communes, ainsi que la célèbre salle où ont eu lieu les conférences fédérale-provinciales.

Elle a trouvé la session informative. Les discussions lui ont permis de mieux comprendre le fonctionnement du gouvernement et d'apprécier davantage les dilemmes auxquels sont exposés ceux en position de prendre les décisions.

Elle recommande ce genre d'expérience aux étudiants intéressés à participer à Forum à l'avenir!

Denis BIBAULT

Voici les autres

Les joueurs suivants de l'équipe des "Mites" ont aussi été à l'honneur lors de la soirée annuelle de la ligue de Hockey mineur le vendredi soir, 25 mars.

En effet, des trophées et médaillons ont été présentés à Jean-Pierre VIGIER, à Gilles BRISSON, et à Daniel PRÉJET soit pour leur bonne contribution, l'amélioration, ou pour avoir l'attitude la plus sportive.

Saint-Norbert

La caisse populaire en progrès constant

La Caisse populaire de Saint-Norbert a réalisé un surplus de 12 600$. Voilà ce qu'a déclaré le gérant, Roger Rémillard, lors de l'assemblée annuelle au centre communautaire de Saint-Norbert à laquelle assistaient une soixantaine de membres le 28 mars dernier.

L'année 1983 marque le quarantième anniversaire de la fondation d'une caisse à Saint-Norbert. Dans son discours, le gérant a tenu à souligner le progrès réalisé à partir du premier bureau, qui était situé dans la demeure de Paul et Rolande Beaumont, rue Saint-Pierre.

Notons surtout le progrès des dix dernières années. Alors qu'en 1972, l'actif de la Caisse était de 1 251 000$, il est passé à 4 368 000$ en 1982. Il est intéressant, aussi, de noter que l'année financière de la caisse s'est terminée avec un surplus de 12 600$.

M. Rémillard a souligné que la Caisse n'accorde que très peu de prêts commerciaux, ceci pour éviter d'avoir à subir de lourdes pertes.

Il y eu des élections pour deux nouveaux membres à la direction qui se compose maintenant comme suit: Roland Cloutier, Laurette Delaquis, Albert Fraser, et les nouveaux élus Kevin McMullan et Roger Vermette.

Au tirage spécial pour marquer l'anniversaire de la caisse, les personnes suivantes étaient gagnantes: Laurette Delaquis, 40$; Jean Rémillard, 30$; Michael Zushman, 30$. Il y eu sept gagnants de 10$ chacun: Charlotte Khan, Armande Kenny, Denis Chenier, Albert Fraser, Martin Jacques, Gemma Lagacé et Harry Staerk.

L'invité d'honneur était Magnus Thompson qui parla très brièvement du projet de repartir un magasin Co-op à Saint-Norbert.

Eugénie FERRÉ

Calendrier

Le dimanche 17 avril - Première communion des élèves de la deuxième année de l'école Noël-Ritchot en l'église de Saint-Norbert à 10h30.

Le mercredi 20 avril - Rencontre préliminaire au congrès de la Ligue féminine catholique à 19h30 salle Perpétuel-Secours.

INTERROGATION

Le quêteux avait disparu

Ils avaient peur. Mais alors vraiment peur! Depuis les événements de la fin de semaine, ils osaient à peine se mettre le nez dehors. Ils s'étaient ramassés chez Matthieu, dans le nord de Saint-Vital, dans une maison assez grande pour tous les accommoder, mais assez discrète pour passer inaperçue. Les voisins ne se doutaient même pas qu'ils s'étaient terrés là, les onze, à la suite de l'exécution de leur ami; d'ailleurs ils ne sortaient qu'un ou deux à la fois, toujours à la faveur de la nuit, question de faire quelques courses au "7-11" du coin.

Chacun passait le temps comme il le pouvait.

Pierre était bien tranquille. Il parlait peu. Et pourtant il avait tout vu, lui. Jean-Marc l'avait vu entrer dans la cour du Grand Prêtre avant de se faire prendre; ils le taquinaient un brin, ce brave Jean-Marc, qui avait dû fuir sans grand chose sur le dos. Ils s'imaginaient facilement la scène. D'ailleurs Luc, le farceur, en ajoutait toujours un peu, question d'alléger un peu l'atmosphère, qui devenait par moment très lourde. Ils n'osaient pas questionner Pierre, le laissant à ses réflexions et à ses pensées, et même à ses larmes.

Ils parlaient par moment

Jean était le plus serein. C'est comme si il comprenait lui. Comme si il avait saisi quelque chose qui avait échappé aux autres. D'ailleurs c'est lui, Jean, qui avait amené Marie et qui en prenait soin. C'est lui également qui les consolait et les invitait à l'espérance. Il était même joyeux. Ils avaient parfois l'impression qu'il savait quelque chose, ce Jean, qu'il ne partageait pas. Dans le fond, il n'y avait rien de très surprenant là-dedans. N'avait-il pas été son meilleur ami?

Aux repas, ils discutaient parfois de ce qu'ils allaient faire: Luc pensait reprendre sa pratique de la médecine, André et Jacques voulaient retourner à la pêche, Matthieu pensait se trouver une autre position au gouvernement. Les autres ne savaient pas trop...

Ils parlaient par moment de Judas. Ils ne comprenaient pas. Ce Judas, un des leurs, un gars de la "gang". Pourquoi avait-il trahi leur ami? Son ami? Et avec autant de sang-froid. De nuit en plus, venant le chercher avec des soldats alors qu'ils se reposaient dans le Jardin... Pourquoi... Certains soutenaient que cela y avait été une question d'argent. D'autres qu'il s'était fait jouer par les politiciens. D'autres, enfin, qu'il avait été la victime d'un chantage. Ils ne la sauraient jamais... Judas s'était pendu dans son sous-sol le vendredi soir. Philippe s'était rendu aux funérailles lundi matin au nom du groupe.

D'ailleurs, c'est Philippe qui était arrivé avec la rumeur, rumeur qui courait depuis dimanche matin. Il paraît que quelques femmes s'étaient rendues au cimetière dimanche, de bon matin, pour prier. Et qu'elles avaient trouvé la fosse vide... Un grand trou béant... Elles disaient qu'Il était ressuscité, qu'Il était Vivant.

C'était vers 11 heures

Les gars n'en croyaient pas un mot! Du radotage, disaient-ils. D'ailleurs, ils avaient regardé ensemble le Téléjournal, dimanche soir. On avait beaucoup parlé de l'exécution du révolutionnaire et des deux bandits aux nouvelles en fin de semaine. De la condamnation à mort au Palais de Justice, jusqu'au coup de lance, les journalistes avaient tout filmé. Mais ce soir-là, pas un mot! Les gars avaient trouvé ça un peu drôle... Mais...

C'était vers onze heures. Ils en parlaient encore. Thomas était parti chercher du café et du lait. On sonna à la porte. Ils s'étaient regardés. Que faire? Il y eut un grand moment de silence. Puis Pierre s'était levé.

Ce n'était qu'un quêteux à moitié saoul. Il avait faim. Pierre lui fit un sandwich au jambon et le lui remit avec un sourire. Le quêteux l'avait regardé longuement dans les yeux...

Puis était reparti.

Pierre s'étant retourné, s'arrêta. Puis il s'écria: "C'était LUI!"

Il couru dehors...

Mais le quêteux avait disparu...

Claude BLANCHETTE, ptre

170 personnes pour célébrer 45 années de coopération

On a voulu remercier les membres de la Caisse populaire qui ont servi bénévolement au co-mités. Et ça s'est fait en grand.



Raymond Lafond, président de la Fédération des Caisses populaires du Manitoba remet une plaque de reconnaissance à Albert Vielfaure pour ses 11 années de travail au sein de la Fédération dont 2 années comme président.

Environ 170 personnes sont venues fêter le 9 avril au banquet de reconnaissance de la Caisse populaire de La Broquerie. Les orateurs, Maurice Gauthier, Olivier Beaudette et Raymond Lafond, ont souligné l'importance capitale de l'entraide économique pour les Canadiens français. Chacun aussi, à sa façon, a souligné l'importance que l'action économique des Caisses se fasse en français pour des francophones, un service distinctement francophone.

Les anciens se souviendront que la Caisse populaire de La Broquerie est incorporée depuis le 4 août 1938 et n'a cessé de s'accroître. Elle a aujourd'hui un actif d'au-delà de 6 millions de dollars.

Si la grosse gomme du mouvement des caisses du Manitoba s'est rendue à La Broquerie, c'est aussi pour fêter un La Broquien qui a servi pendant 11 ans au conseil d'administration des Caisses populaire du Manitoba, Albert Vielfauré. On a vanté son sens de la coopération, son flair pour les solutions aux problèmes difficiles et son charisme.

Ce banquet coïncidait avec le 45e anniversaire de la Caisse de La Broquerie -



Des membres qui ont servi à un(des) comité(s) 10 années au plus ont été honorés de façon particulière. On leur a remis un certificat et une coupe. Assis - Louis Laurencelle (23 années), Jos Mireault (14 années), Eugène Kirouac - président, Louis-Joseph Granger (13 années), Eugène Verrier (13 années). Debout - Fernand Balcaen (16 années), Nestor Gagnon (12 années), Alphonse Boily (10 années), Eloi Gagnon (23 années), et Gérard Tétrault (29 années). Absent - Laurent Dubé (13 années).

On est enchanté de Francofonds

Une quarantaine de personnes de La Broquerie ont assisté à la remise des octrois de Francofonds.

On sait que Francofonds a été particulièrement généreux à l'endroit de La Broquerie (ça paye de fêter un centenaire).

Ainsi, le comité du Centenaire reçoit 800$ pour aider à défrayer la publication du Papier de Chez-Nous. Le comité du livre reçoit 1000$ pour la recherche. Le comité culturel reçoit 300$ pour la soirée culturelle et l'exposition à la Fête franco-manitobaine; le Mini-francophone reçoit 250$ pour le théâtre de marionnettes et des jeux; le comité de parents reçoit 100$ pour aider à défrayer l'accueil lors du voyage-échange pour la 6e année avec Saint-Lazare. Enfin, La Broquerie bénéficie de l'octroi de 500$ en vue de l'établissement d'une ligue de soccer mineure pour la Seine.

S'il est vrai que les chroniques ne doivent pas servir pour remercier, disons au moins que les gens de La Broquerie sont enchantés de cette aide de Francofonds!

Rino OUELLET



Le comité du livre du centenaire de La Broquerie a obtenu la somme de mille $ pour poursuivre des travaux.

C'est Catin qui a été à l'honneur

Le 5 avril dernier, le chapitre local du DHIA (Association pour l'amélioration des troupeaux laitiers) a tenu sa réunion annuelle à l'aréna de La Broquerie.

Comme à l'habitude, en plus de donner les comptes-rendus de l'association, on remet des trophées aux producteurs dont le troupeau où des vaches individuelles se sont signalés d'une façon ou d'une autre.

Ainsi, le troupeau de Réal Brindle a obtenu la plus haute moyenne de BCA. C'est aussi son troupeau qui a obtenu l'amélioration la plus marquée au plan BCA. C'est une vache du troupeau Kirouac qui a obtenu la plus haute moyenne BCA pour une vache gradée.

Il est intéressant de noter que certains laitiers donnent encore des noms à leurs vaches. Ainsi, c'est la Catin de Réal Brindle qui a obtenu la meilleure moyenne BCA pour les vaches NIP, tandis que la Cheville de Fernand Balcaen se méritait les honneurs pour avoir produit 42,723 kg de lait au cours de ses 13 lactations. D'autres, par contre, traitent leurs bêtes comme des numéros. Ainsi, la 14 de Louis Balcaen a été la vache enrégistrée à obtenir la plus haute moyenne BCA.

On a présenté au cours du dîner une plaque à Albert Laramée en guise d'appréciation pour ses 10 années de service pour le DHIA. Un nouvel exécutif a été mis en place. "Trophée" comme il l'était, c'est Réal Brindle qui a été élu président. Luc Tétrault a été élu vice-président et Sam Appelby, secrétaire-trésorier.

Tournoi de hockey

L'équipe des Bantams de Richard Dumesnil a remporté les honneurs lors du tournoi de la fin de semaine dernière. Ils ont gagné deux de leurs trois matchs pour enlever le championnat de la série B. Alain Normandeau et Marc Carrière ont été choisis premières étoiles des deux matchs gagnés.

Calendrier

Samedi soir, le 23 avril à 19h30, il y aura une messe filmée pour la télévision. Le curé demande de mettre des vieux habits si on en a les moyens. S'habiller en vieux, en autres mots! Cette messe sera diffusé au Canal 3 (national) le lendemain à 10h00.

Samedi soir, le 23 avril à 19h30, il y aura une messe filmée pour la télévision. Le curé demande de mettre des vieux habits si on en a les moyens. S'habiller en vieux, en autres mots! Cette messe sera diffusé au Canal 3 (national) le lendemain à 10h00.

Trois projets importants pour la Société de développement

À la réunion annuelle de la Saint-Jean Development Corporation le 5 avril, trois projets ont occupé une bonne partie de la soirée devant quelques 60 personnes: la résurrection d'une Chambre de commerce, l'adoption d'un logo et l'organisation d'un tirage -souper-casino pour prélever des fonds pour l'aréna.

Après les rapports financiers et autres d'usage (en passant, les finances de la corporation sont excellentes!) Rita Roeland, ex-présidente de la Chambre de commerce du Manitoba, parlait au groupe sur les raisons d'être d'une chambre de commerce, des bienfaits d'un groupement d'hommes d'affaires de ce genre peut apporter à un village. L'assemblée a ensuite décidé d'appuyer Norbert Sabourin dans ses efforts pour repartir une chambre de commerce à Saint-Jean-Baptiste.

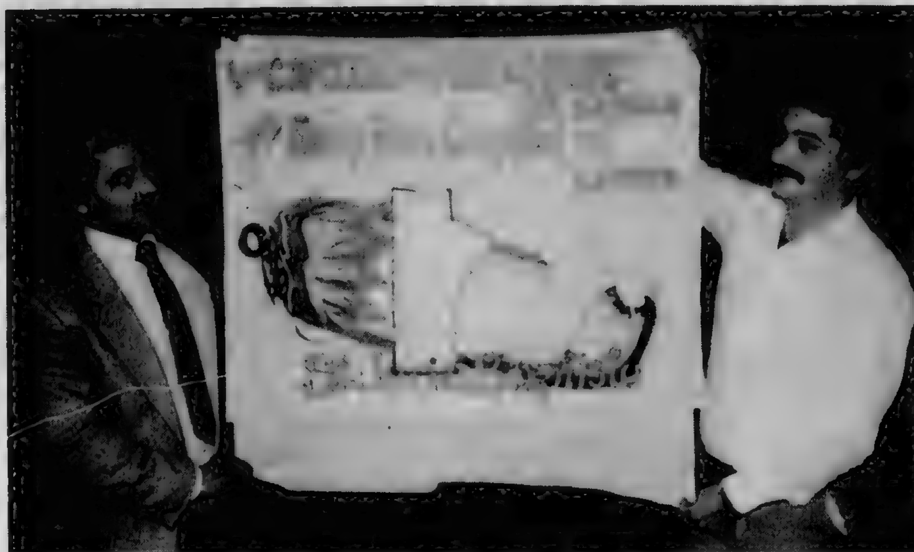
L'emblème (ou le logo) proposé pour le village, basé sur des idées de Colette Chartier et Léo Deurbrouck de l'Institut collégial de Saint-Jean-Baptiste, a été dévoilé. Il s'agit d'une carte stylisée du Canada avec une gousse de pois et le titre "Capitale des pois à soupe du Canada" en deux langues. L'idée est bonne, mais il faudra retravailler les proportions et les couleurs!

Puis la question de l'aréna! La corporation a accepté de coordonner les efforts pour financer des réparations temporaires qui permettraient de rouvrir la glace en 1983-84. Les plans immédiats du Comité des Parcs et Récréation consistent en la démolition de la salle d'attente condamnée, la reconstruction du mur ouest de l'aréna, la construction de facilités (arrosage, salles pour joueurs temporaires à l'intérieur de l'aréna actuel) et la réparation du toit.

Pour obtenir les fonds nécessaires à ces projets, la corporation veut organiser un grand tirage, un souper et un casino, le tout pour le 26 novembre 1983. Détails à venir.

À la direction, Randy Manikel, Gilbert Lavallée, Fernand Martin et Solange Taylor ont été élus ou réélus pour se joindre à Normand Lafond, Philippe Sabourin et Janet Sabourin à l'exécutif.

Florent BEAUDETTE



Voici à quoi ressemble le logo proposé pour Saint-Jean-Baptiste.

Maintenant les 4-H au jardin pour l'été!

Une cinquantaine de parents et amis se retrouvaient, le 8 avril, au sous-sol de l'église pour reconnaître les accomplissements des quelque 26 membres du Club 4-H de Saint-Jean-Baptiste durant l'hiver.

Après un programme varié préparé et exécuté par les membres, les juges Gail Shimonek et Rachel Bosc annonçaient leur choix d'une quinzaine de projets d'hiver qui seront en compétition lors du ralliement du Stampede de Morris en juillet.

Ces projets concernent l'artisanat, la boiserie, la couture, la garde d'enfants, la décoration intérieure, l'auto-détermination et - du nouveau - la planification pour un jeune qui laisse la maison pour la première fois ("on your own").

Les jeunes ont témoigné de leur gratitude envers chacun des 11 chef et cheftaines en présentant une rose et un certificat. Simone Lavallée recevait en plus un certificat pour 25 ans de service au 4-H, tandis que Sylvain Fillion et Doris Beaudette étaient honorés pour avoir été, 10 ans et 9 ans respectivement, membres du club. Rappelons que Stella Beaudette est à la tête du club local, dont l'exécutif est présidé par Sylvain Fillion.

Maintenant au jardin pour le grand projet d'été!



Les membres du Club 4-H de Saint-Jean-Baptiste.

Les gagnants de l'Expo-Sciences

Il a eu du nouveau à la 5e Expo-Sciences de Saint-Jean-Baptiste. Ce sont les jeunes de l'élémentaire qui se sont joints au rang des scientifiques amateurs. Treize projets de l'école élémentaire et 38 projets au niveau secondaire ont été exposés jeudi et vendredi les 7 et 8 avril.

Au niveau 4e à 6e, des médailles d'or ont été décernées à Shane Barnabé, Micheline Vermette et Brigitte Sabourin ainsi qu'à Anita Beaudette. Médailles d'argent: Vivianne Sarrasin, Lynda Vermette, Josée Dupuis et Paulette Rémillard. Médailles bronze: Patrice Dupuis et Philip Bérard. Mentions honorables: Stéphane Touzin et Thomas Désaulniers, Alain Sarrasin, Sylvio et Henri Sarrasin.



Jeff Perron

Au niveau 7e à 9e, médailles d'or: Jeff Perron, Karine Beaudette, Kim Baril et Marie-Paule Sabourin. Médailles d'argent: David Bruneau et René Dupuis, Jean-Paul Marion, Jacqueline Touzin et Kerry Doerksen. Médailles de bronze: Lise Parent, Danielle de Moissac et Evelyne Dupuis, Lisa Bérard et Diane Sabourin, Louise Désautels et Pauline Bruneau, Paul et Madeleine Sarrasin, Suzanne Godard, Raymonde Touzin et Anne-Marie Houle. Mentions honorables: Henri Devigne et Claude St-Godard, Debbie Knockaert et Chantal Beaudette, Paul Perreault, Agnès Rémillard et Marie-Paule Damphousse, Nicole Marion et Joanne Delorme.

Au niveau 10e et 12e, médaille d'or: Roxanne Beaudette et Joanne Perron.

Certains des gagnants avancent en compétition avec leurs projets à Letellier les 13 et 14 avril, à l'expo-sciences provinciale les 22 et 23 avril et au Manitoba Schools Science Symposium les 29, 30 avril et 1er mai.

Denis FOIDART

Calendrier

Le 17 avril à 8h30 - Messe et déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb du conseil Montcalm à Letellier.

Le 19 avril à 19h30 au Club des Pionniers -Assemblée annuelle du Club des Pionniers; élection des directeurs pour 1983.

Transcona

Lucille Bélanger élue présidente de la Ligue

18 membres de la Ligue féminine catholique de l'Assomption étaient présentes à l'assemblée tenue le 4 avril.

"Grâce aux responsables des comités permanents, les programmes des réunions mensuelles furent un point saillant de l'année, soit: Seréna, expliqué avec l'aide d'un film, par le Dr et Mme Gariel et Francine Lemoine; visite de groupe au Centre Hospitalier Taché, guidée par Sr Yvonne Prévost; visite de l'exécutif diocésain LFC à notre section; sortie pour visiter la synagogue Shaarey Zedek de Winnipeg; film pro-vie "N'avons-nous pas les mêmes yeux" par le père J. Powell de Chicago; exposé du père Albert Bouffard sur les jeunes en difficulté; conférence de notre aumônier l'abbé Marcel Toupin sur la responsabilité de la famille dans l'éducation morale; causerie de diacre Guy Delionnet et son épouse Hélène sur le rôle de l'homme et de la femme dans la famille, thème du 19e congrès LFC." C'est ce que disait la présidente sortante, Hélène Blais, après deux mandats de deux anx dans son rapport annuel de section.

La section, qui compte 53 membres - hausse de huit cette année - a organisé une réception en l'honneur de Mgr Antoine Hacault, suite aux confirmations du 10 juin; le souper-soirée de Noël pour les personnes d'âge d'or, les dirigeants d'organismes paroissiaux, les membres LFC, tous avec conjoint respectif, qui attira une centaine de convives; le déjeuner-rencontre en première initiative qui a permis à 173 paroissiens de se rencontrer amicalement.

Pour prélever des fonds il y eut: "Shower" paroissial, soirée "Tupperware", quatre repas servis aux employés et aux retraités du CN, et un grand bazar paroissial.

La Ligue donna son appui à Seréna, "Pregnancy Distress", Ligue pour la vie, Église catholique des sourds, Centre Hospitalier Taché, Développement et Paix, Coup de Pouce à La LIBERTÉ, l'Arche Rosseau Court, l'oeuvre du père Bouffard, et la majeure partie des fonds à la paroisse soit 3 500$ presque le double de l'année précédente.

Citons aussi les grandes lignes du travail des comités spirituel, éducation et bien-être social: part active à la journée mondiale de prière; assistance au stade de Winnipeg pour entendre le message de mère Theresa; deux sorties à l'hôtel de ville et un grand nombre de lettres pour protester l'ouverture d'une clinique d'avortement; lettre adressée au CRTC pour protester contre l'exploitation de la femme à la TV payante; lettre de félicitation adressée au conseil municipal East Kildonan-Transcona pour avoir enrayé les stagettes comme moyen de prélever des fonds pour les centres communautaires. Citons aussi la journée de jeux "Soleil Surprise" en juillet pour permettre aux enfants de jouer en français; et enfin quatre repas servis après des funérailles.



Le nouvel exécutif de la Ligue féminine catholique, section paroissiale de l'Assomption, élu le 4 avril. 1ère rangée: Hélène Blais (présidente sortante), Lucille Bélanger (présidente élue), Noëllia Desharnais (trésorière). 2e rangée: Justine Helbren (éducation), Simone Desharnais (2e vice-recrutement), Lorraine Gobeil (secrétaire), l'abbé Marcel Toupin (aumônier), Angeline Houde (3e vice-spirituel), Rose Morier (1ère vice-bien-être social), Lina Parent (téléphone).

L'aumônier, l'abbé Toupin, louangea la présidente sortante et remercia de tout coeur les membres pour tout le travail accompli; il les exhorta, entre autres, à créer un climat chrétien au foyer pour les enfants.

Les élections donnèrent les résultats suivants: présidente, Lucille Bélanger; vice-présidentes, Rose Morier (bien-être social), Simone Desharnais (recrutement), Angeline Houde (spirituel); secrétaire, Lorraine Gobeil; trésorière, Noëllia Desharnais.

Le comité d'éducation-culture française fut confié à Justine Helbren; le téléphone à Lina Parent et celui de la publicité à l'ex-présidente.

Hélène BLAIS

Letellier

Les gagnants du tournoi

À Saint-Pie de Letellier a eu lieu un tournoi de shuffleboard organisé par Paul Jutras, le président du Club d'Âge d'Or, le 27 mars. Vingt-quatre personnes s'y rendirent pour y participer.

Douze équipes de quatre personnes se sont établies. Le tournoi se déroula en trois étapes. Les gagnants sont les suivants: 1er groupe: Max Leclair et Florent Barnabé, Lionel Barnabé et Henriette Barnabé; 2e groupe: Thérèse Jutras et Claire Cadieux, Gaston Dansereau et Marcel Barnabé; 3e groupe: Maurice Gilmore et Diana Boiteau, Euclide Boiteau et Odile Leclair.

Par ailleurs, trois jeunes de la paroisse ont fait leur première communion le jour de Pâques. Ce sont Raymond Damphousse, Mélanie Mulko et Trevor Barnabé.

Sainte-Anne

1000$ pour la Fondation

Le "Sautons en Coeur" commença avec un éclat de hautes voix et de ballons creuvés.

170 élèves de la 3e à la 8e année ont participé au sauteton vendredi dernier à l'école de Sainte-Anne-des-Chênes.

Les petits comme les grands ont sauté avec vigueur pendant deux heures pour prélever des fonds pour la Fondation des Maladies de Coeur du Manitoba. Environ 1000$ ont été ramassés par les jeunes pour la fondation.

Gina PROULX

Section spéciale

70e anniversaire de LA LIBERTÉ

Pas un autre!

Pourquoi La LIBERTÉ a-t-elle été fondée en 1913 alors qu'il existait d'autres journaux? Et pourquoi a-t-il survécu? L'historien Armand Bédard rappelle le contexte de 1913.

Courrier du coeur

Une étude sociologique mérite d'être faite sur le contenu du Courrier de Louise, qui a été pendant un certain temps dans l'histoire de La LIBERTÉ, le témoin de l'évolution des moeurs. Nous reproduisons des extraits du courrier des lecteurs de l'année 1957.



"L'absolue nécessité d'un journal français

La LIBERTÉ n'a pas été créée sur un coup de tête.
Pour bien comprendre ce qui a motivé les fondateurs du journal,
il faut saisir un esprit, une succession d'événements.
Armand Bédard explique le contexte en 1913. Mais l'histoire commence bien avant...

Il y a 70 ans maintenant que le journal **La Liberté** fait son trajet hebdomadaire vers les foyers franco-manitobains. Aujourd'hui, il est le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba. Durant 58 années de ses sept décennies, **La Liberté** n'a pas eu à faire concurrence à qui que ce soit dans le domaine de la presse écrite.

Par contre, lors de sa fondation, il n'y avait pas seulement qu'un journal imprimé en français au Manitoba. Ni deux, ni trois mais bel et bien quatre! Voilà! M. et Mme Franco-Manitobains ont, en 1913, le luxe de choisir entre quatre hebdomadaire en français au Manitoba.

En effect, en plus de **La Liberté**, il y a **Le Manitoba**, journal farouchement politiquement conservateur, en plus d'être catholique et francophone. Ce journal, qui appartient à des membres bien connus du parti conservateur, est dirigé et financé par ceux-ci. En 1913, **Le Manitoba** est dans sa gloire. À Winnipeg et à Ottawa, les conservateurs sont au pouvoir.

Et puis il y a les journaux libéraux. Journaux qui se présentent aux Franco-Manitobains sous plusieurs noms. En 1898, c'était **L'écho de Manitoba**, ensuite c'est **Le Nouvelliste**, **Le Soleil de l'Ouest** et, finalement, **La libre parole**. Depuis 1919, il n'y a pas d'organe libéral au Manitoba français.

Finalement, il y a, entre 1912 et 1918, un journal trilingue: français, anglais et flamand, qui tente sa chance sur le marché du journal hebdomadaire. Durant cette courte période, il change de nom chaque deux ans. En 1913, il s'appelle **La Petite Feuille de Saint-Boniface**. Puis **Le Démocrate** et, enfin, **Le Fanal de Saint-Boniface**.

Devant un tel éventail, une première question saute aux yeux. Dans une communauté aussi restreinte que la nôtre, (36 000 âmes à l'époque) pourquoi fonder un **quatrième** journal? Les trois journaux desservant la communauté franco-manitobaine étaient-ils d'une qualité si médiocre, voire pitoyable, pour inviter la mise sur pied de ce journal nommé **La Liberté**? Pour mieux répondre à ces questions, et bien d'autres, il faut comprendre la situation au Manitoba français en 1913 quand Mgr Adélard Langevin fonde **La Liberté**.

Mgr Langevin arrive au Manitoba en 1895. Depuis cinq ans, la tempête occasionnée par la crise de 1890 s'acharne sur le Manitoba français. Les Franco-Manitobains se défendent, mais le gouvernement libéral provincial de Thomas Greenway fait la sourde oreille. Les francophones, l'église catholique, **Le Manitoba** et les députés conservateurs à l'Assemblée législative à Winnipeg réclament tous un redressement des droits lésés des francophones.

Le Manitoba a beau jeu

À Ottawa, les conservateurs, dont le château-fort se trouve en bonne partie chez les Orangistes de l'Ontario, se portent à la défense des droits des francophones. De leur côté, les libéraux, avec Wilfrid Laurier comme chef, parlent de négociations avec le gouvernement manitobain. Pour la première fois depuis la Confédération, un article de la constitution dont le but était de protéger une minorité a été violé. C'est donc à partir de 1895 que les Franco-Manitobains se conjuguent au conditionnel. Car Laurier gagne son élection en 1896. Mgr Langevin n'avalera jamais cette pillule si amère!

À partir de ce moment, les libéraux ayant le pouvoir provincial et fédéral, **Le Manitoba** a beau jeu. Il défend les intérêts de francophones, ceux de l'opposition conservatrice à Winnipeg, et méprise les libéraux à Ottawa pour avoir vendu les droits des Franco-Manitobains pour des votes ontariens. En plus, il se permet d'être un journal catholique et discute souvent de questions touchant l'éducation. Pour quelques années, ce journal réussit assez bien à remplir son mandat de défense des droits francophones. Parfois, même, le journal est 80 ans en avant de son temps, pour ne pas dire prophétique:

"Si la minorité protestante de Québec était sous le coup d'une injustice comme celle qui a été perpétrée envers les catholiques manitobains, vous seriez étourdis par le concert de malédictions qui s'élèverait de toute part parmi l'élément anglais. Il leur faudrait un remède et cela sans retard."

On a seulement qu'à remplacer le mot protestant par anglophone et on se retrouve au Québec à la fin des années 70 avec La Loi 101 en toile de fond.

Le Manitoba est un journal d'informations et de luttes. Et la lutte est féroce! Voyons quelques extraits du langage utilisé pour "décrire" les adversaires des francophones, des catholiques et du Parti conservateur.

Au sujet d'un malheureux candidat libéral:

"Matt Laurie, l'un des fanatiques les plus étroits et les plus bigots que l'on se (sic) puissent rencontrer, l'insulter de notre race, le mangeur de catholique..."

Au sujet de **L'Écho du Manitoba** et de son rédacteur libéral:

"Approuver toutes les sales besognes, flatter nos persécuteurs pour obtenir un peu de pain... Cela s'appelle esclavage et lâcheté. Lâche valet, tel est ici le rôle de H. d'Hellencourt."

L'Écho du Manitoba répond avec une terminologie aussi descriptive que variée:

"Ivrognerie, brute humaine, rage impuissante, jets de bave calomnieuse, chien retournant à ses vomissements, taureau exaspéré, outre creuse..."

On peut voir que la politique du temps était plus passionnée qu'elle ne l'est aujourd'hui! Cependant, de telles phrases nous portent à poser certaines questions. Ces journaux francophones, dans leurs luttes fratricides, desservent-ils les intérêts des Franco-Manitobains? Évidemment non. De plus en plus, les deux journaux défendent les intérêts de leurs amis politiques, trop souvent au détriment de la défense et l'explication des questions fondamentales.

indépendant pour l'union des nôtres"

En devenant de plus en plus liés à la politique partisane, ces journaux oublient-ils une de leur raison d'être? Il n'y a d'autre réponse que oui. Un journal francophone en milieu minoritaire n'a pas d'autre choix que d'être un journal de combat en vue de défendre les intérêts de sa clientèle et non ceux de formations politiques qu'il ne contrôle pas.

Leurs abonnés?

Enfin, la politique partisane est-elle plus avantageuse, à court et à long terme, que la défense des droits acquis et lésés de leurs abonnés? Pas besoin de répondre. Les gouvernements changent (du moins au niveau provincial), les politiciens arrivent et repartent (leurs idées et principes aussi), mais les problèmes d'une minorité demeurent.

Les faits sont là, tenaces. Au tout début du siècle, **L'Écho** se glorifie des actions des libéraux à Ottawa et **Le Manitoba** se contente, de plus en plus, de vanter les conservateurs qui sont au pouvoir à Winnipeg. La lutte pour les droits des francophones passe, avec les années, à l'arrière-plan. La famille Bernier, qui contrôle **Le Manitoba**, est en très mauvaise position pour critiquer l'inaction des conservateurs manitobains (1900-1915) face à la question des écoles séparées (lire catholique).

Car au début du siècle, l'ancien propriétaire du journal, M. T. Alfred Bernier est sénateur conservateur à Ottawa; ses fils Joseph et Noël s'échangent les tâches de directeur, rédacteur et collaborateur au journal. En plus, Joseph Bernier est député conservateur pour Saint-Boniface à l'Assemblée législative à Winnipeg.

Un scandale

Si bien qu'au fil des années, c'est la pénurie des idées qui finit par l'emporter. Les questions importantes ne sont plus débattues. On parle de budget provincial, d'immigration, d'un scandale ici et là, mais surtout à Ottawa. Un véritable vide intellectuel se crée graduellement sur la scène de la presse écrite en français au Manitoba. Et comme le "vide" cherche forcément à se faire remplir, un élément de solution s'impose. Mgr Langevin, qui n'avait jamais accepté les défaites subies par les francophones en 1890 et 1896 occupait plus que jamais la scène. 17 ans après son arrivée au Manitoba en 1912, ses idées au sujet de la presse écrite se concrétisent.

C'est clair. En 1912, les journaux à caractère politique ne servent plus que les intérêts des Franco-Manitobains. Ils se servent eux-mêmes! Dans un rapport des résolutions adoptées lors du congrès de la Section manitobaine de la Société du parler français au Canada, on retrouve la résolution suivante:

"Considérant l'absolue nécessité d'un journal français indépendant des partis politiques pour travailler à l'union des nôtres, la convention décide la fondation d'un nouveau journal de langue française qu'elle désire voir publier au West Canada Publishing Co. à Winnipeg, aux même ateliers que les journaux catholiques, anglais, polonais et ruthène. Un comité est constitué pour mettre au plus tôt sur pieds (sic) cette oeuvre si pressante."

La première phrase de cette résolution s'explique d'elle-même. Ensuite les mots "si pressante" sont révélateurs. Pourrait-on dire que les Franco-Manitobains, du moins les chefs de file, en avaient assez avec la politique partisane au détriment de l'union et de la force? L'impatience est évidente. Et même si cette résolution provient de la Société du bon parler français, on peut lire que le journal sera publié aux ateliers de West Canada Publishing Company, ateliers qui appartiennent aux Pères Oblats (lire Mgr Langevin).

Un an plus tard, le 13 mai 1913, la presse dite indépendante (c'est-à-dire politiquement indépendante) voit le jour au Manitoba français. Elle s'appelle **La Liberté**; le journal adopte immédiatement une tenue sérieuse. Son contenu est varié; il comprend huit pages de lecture, contrairement au format de quatre pages de ses concurrents.

La Liberté présente un roman, une page agricole, des nouvelles locales, provinciales, nationales et internationales. En plus, le ton se civilise. Les éditoriaux ne se concentrent pas seulement sur le matraquage d'un parti politique ou d'un autre; ils offrent des idées, des alternatives, des solutions.

Le besoin d'un journal politiquement indépendant: telle était (et est) la raison d'être de **La Liberté**. Et comment! Trois ans après sa fondation, en 1916, les libéraux de Norris abolissent d'un coup de plume les écoles bilingues au Manitoba. Les conservateurs au Manitoba n'ont rien à redire. Ils sont d'accord. Quel remerciement pour le journal **Le Manitoba**, fidèle serviteur des conservateurs pendant près d'un demi-siècle!

La nature même d'un journal francophone au Manitoba, sa raison d'être, veut que celui-ci soit partisan. Cela va de soit. Représenter quelqu'un ou quelque chose veut nécessairement dire que l'on fait une sorte de partisanerie. Lorsqu'un journal publie dans la langue d'une minorité, il se doit de représenter les intérêts de sa clientèle. Faire autrement reviendrait à abandonner sa raison d'être.

70 ans plus tard, le mandat de **La Liberté** n'a pas changé. Il doit refléter la communauté qu'il dessert. Il doit présenter des idées; et en débattre d'autres. Il doit combattre.

Aujourd'hui, en l'absence de **La Liberté**, qui le ferait et qui dirait ce qui doit être dit?

Armand BÉDARD

L'auteur a écrit une thèse sur "Le contenu éditorial du journal Le Manitoba de 1895 à 1925", qui lui a valu une maîtrise en histoire.

SAINT-BONIFACE, MANITO

Changement à la Rédaction



R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I.

Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., ayant demandé d'être libéré de ses fonctions de rédacteur de notre hebdomadaire La Liberté et le Patriote, le R. P. Arthur Lacerte, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba, a nommé pour le remplacer le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., qui était jusqu'ici rédacteur adjoint.

Jean-Paul Aubry a été nommé rédacteur en chef de La LIBERTÉ le 11 janvier 1968. En OPINION cette semaine, une de ses nombreuses réflexions sur le rôle du journal.

LUME I. WINNIPEG, MARDI, 20 MAI 1913 NUM

Num. 1-

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-425.

LA LIBERTÉ

L'apparition de *La Liberté* répond au désir exprimé depuis plusieurs années d'un journal catholique et français, libre de toute attache politique.

Dès le premier numéro nous croyons utile de préciser nettement la ligne de conduite que nous suivrons.

* * *

La Liberté n'est pas et ne sera jamais une feuille politique.

Elle veut l'union de tous les Canadiens-français et ne la croit possible que sur le terrain national et religieux. La politique ne peut que nous diviser et faire avorter les plus louables et les plus généreux mouvements.

Pour ces raisons *La Liberté* s'interdira absolument de combattre en faveur de questions purement politiques.

Mais qu'on nous comprenne bien.

S'interdire absolument de combattre en faveur de questions purement politiques ne signifie pas que nous nous abstiendrons de discuter toute question où il entre de la politique.

Il s'en présentera—c'est inévitable—où seront en jeu des intérêts religieux et nationaux. Fuir de tels débats, refuser d'y prendre part et de dire à nos lecteurs où se trouve la vérité serait une lâcheté et un manque de sincérité.

* * *

La Liberté est fondée pour promouvoir et défendre dans l'Ouest et surtout au Manitoba la cause française et catholique.

Nous constituons une minorité au Manitoba.

Toute minorité n'a d'influence et ne compte dans la décision des gouvernants que si elle est forte. Mais la force n'est pas seulement une question d'unités. Elle se mesure surtout au nombre et à la puissance des institutions d'une minorité.

"La volonté, la décision, l'entreprise sortent du petit nombre; l'assentiment, l'acceptation de la majorité" a constaté un maître du journalisme d'aujourd'hui.

Cela s'entend des minorités unies et qui savent vouloir.

Nous pouvons être de ces minorités.

Groupe ethnique bien distinct, résolument traditionnel, décidément inassimilable, nous pouvons conserver nos positions actuelles et les renforcer,

C'est par l'union seule en dehors de la politique que nous y parviendrons.

* * *

La cause française ne se limite pas aux frontières manitobaines. Elle existe partout où bat un coeur canadien-français, soit dans les Provinces Maritimes, dans Ontario ou aux Etats-Unis.

Heureusement que l'élément canadien-français et l'élément catholique né à l'étranger contrebalancent les désolants effets des mariages mixtes.

L'étude en détail des statistiques démontre que le mariage mixte n'est le fait, à peu d'exceptions près, que des catholiques de langue anglaise. Par suite de leur mentalité et de leur différence de langage les catholiques de langue française et de langue étrangère à l'anglais se mélangent peu aux protestants. De là le peu de fréquence des mariages mixtes chez ces groupes. Il est facile d'y trouver de grandes paroisses où il n'y a pas un de ces mariages.

C'est dans les villes anglaises que fleurit le mariage mixte. Il y atteint l'effroyable moyenne de 38 4-5%.

Rien d'étonnant après cela que depuis vingt ans la population catholique anglaise d'Ontario n'augmente pas.

A travers les statistiques on peut suivre le fléau du mariage mixte croissant ou décroissant en virulence selon l'importance respective des forces catholiques françaises et anglaises dans chaque ville.

Ainsi London où la population canadienne-française compte très peu, tient la tête de la liste avec une moyenne de 45%. Toronto, où nous ne sommes encore qu'une fort petite minorité, suit avec 10 4-5%. A Ottawa, dont la population catholique est aux deux-tiers canadienne-française, cette moyennne tombe à 18 1-5%. Dans les comtés de Prescott et Russell où les canadiens-français constituent les neuf-dixièmes du groupe catholique, le taux des mariages mixtes tombe à 1 2-5%.

Ces statistiques qu'on ne saurait démolir impose une double conclusion. Les mariages mixtes, fruit de la communauté de langage entre protestants anglais et catholiques anglais, sont la principale cause des nombreuses pertes de l'Eglise en Amérique. Et c'est grâce à leur langue qui les éloigne du protestantisme anglais que les groupes français et étrangers résistent au fléau.

LETTRE OUVERTE

Les journaux de la province ont déjà annoncé l'intention de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg de chômer d'une manière solennelle notre fête nationale le 24 juin prochain.

Je suis heureux de confirmer cette nouvelle au nom de la Société elle-même, et de faire savoir qu'aussitôt que nous eûmes exprimé le désir de faire du 24 juin 1913, une fête dans laquelle notre race saurait affirmer son attachement à la foi catholique et son amour des traditions et de la langue françaises, nous avons reçu l'offre d'un concours généreux de la part de la Société Saint-

L'EGLISE DE L'OUEST

Ce serait manquer au programme de *La Liberté* que de ne pas recommander à nos lecteurs, dès notre premier numéro, le bel et complet ouvrage du père Morice, o.m.i, l'Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest canadien. Trois forts volumes d'une lecture agréable et réconfortante, qui vont de l'origine des premiers habitants de nos plaines à la création des provinces Alberta et Saskatchewan.

Quelques pages, dès le début du premier tome, résument succinctement les moeurs indiennes et indiquent la nature du vaste pays que pénètrera bientôt la civilisation française et catholique.

Des traitants français, probablement catholiques, ont fait de courtes apparitions dans ces plaines avant la fin du 17ème siècle. Ils n'y ont été conduits que par le désir du gain et leur oeuvre a été stérile.

En 1731, LaVérendrye, commissionné par le roi de France, aidé du gouverneur Beauharnois, entreprend d'y créer un domaine français et d'y propager la religion catholique. Il consacre à cette oeuvre les treize dernières années de sa vie. C'est une lutte de tous les instants contre l'envie et les calomnies de ses adversaires et l'apathie de son souverain. Quand il meurt la domination française a été établie dans l'Ouest et les missionnaires ont déjà conquis à Dieu des âmes indiennes.

Vaincue, la France cède le Canada à l'Angleterre. Aucun missionnaire ne demeure dans l'Ouest.

Seule, la race des métis, qui s'accroit rapidement, conserve tant bien que mal le dépot de la foi apportée par LaVérendrye et

semble pas près de cesser. Mais l'Eglise poursuit toujours sa marche ascendante. Elle a répondu à la persécution par plus de dévouement, par de nouveaux sacrifices, en augmentant le nombre de ses paroisses et en créant des diocèses.

Aujourd'hui elle regarde l'avenir avec confiance, forte de ses

Nous ne doutons pas que Bernier la ratifiera.

Une déclaration de M. nistre que son entrée dans binet Roblin ne constitue compromis, ni une presc de droit éclaircirait sing ment la situation et dis beaucoup d'incertitudes.

* * *

Nous les ignorons trop. Combien savent l'héroïque et effective résistance des Canadiens-français d'Ontario à la persécution du gouvernement Whitney

* * *

La Liberté sera un organe manitobain, ne se bornant pas seulement à renseigner la population française de Winnipeg et Saint-Boniface. Elle accordera une attention toute particulière aux centres ruraux. Elle y aura des correspondants.

Elle y ajoutera une chronique agricole et du marché des grains.

A cela se joindra un résumé des principaux événements dans le monde.

CHIFFRES PROBANTS

Le catholicisme anglais est en décadence dans Ontario et n'y peut maintenir intacts ses cadres. C'est au catholicisme canadien-français et à l'immigration étrangère que l'Eglise doit l'augmentation du nombre de ses enfants dans la plus populeuse des provinces du Canada.

Un court examen des statistiques du dernier recensement le prouve.

La population catholique dans Ontario qui atteint 358,000 en 1891, passe à 390,304 en 1901 et à 484,977 en 1911, soit pour la dernière décade, une augmentation de 94,693. (27.82%)

D'où vient cette augmentation? A quelles nationalités la doit-on?

Dans Ontario la population catholique est faite d'Irlandais, de Canadiens-Français, d'Autrichiens, de Polonais, d'Italiens, de Métis, de Belges et de Suisses. Excepté les groupes canadien-français, irlandais et métis les autres s'y sont fixés pendant la dernière décade.

Passons brièvement en revue chaque groupe. Etablissons ses pertes et gains.

Gains:

Autrichiens (Ruthènes) 10,852; Belges, 417; Italiens 16,032; Polonais. 10,602; Suisses 175; Canadiens-Français 66,343.

Pertes:

Indiens et Métis, 1630.

Irlandais 8,098. Ce dernier chiffre est ainsi obtenu. Depuis vingt ans le nombre des Irlandais dans Ontario a toujours été en décroissant. De 627,262 qu'il est en 1881, il tombe à 624,332 en 1901 puis à 608,137 en 1911. Le groupe Irlandais a donc perdu 16,195 sujets dans la dernière décade. Comme on admet généralement qu'il se partage à peu près également entre protestants et catholiques, il n'est pas exagéré d'attribuer la moitié des pertes au groupe catholique.

D'un coté, gain de 104,421, de l'autre, perte de 9,728 laissant un gain net de 94,693.

Comment expliquer l'insuccès du groupe de langue anglaise et le succès des groupes canadien-français, autrichien, italien, polonais, etc.

Par les statistiques des mariages mixtes. Il est admis que souvent à la première génération et presque toujours à la seconde, les enfants de tels mariages échappent à l'Eglise.

Notons en passant que les pertes subies du fait de l'émigration par le groupe de langue anglaise ont été compensées par la venue d'immigrants anglais catholiques d'Europe.

En 1910, 36% des mariages contractés par les catholiques d'Ontario sont des mariages mixtes. D'où l'on conçoit immédiatement les pertes que l'Eglise subit de [illegible] chef.

Au taux actuel des naissances [illegible] dans Ontario, fait remarquer *The Fortnightly Review*, d'avril 30 [illegible] e mariages mixtes suffirait à annihiler tout accroissement de [illegible] a [illegible] ulation catholique.

ce programme dont nous n'indiquerons maintenant que les grandes lignes.

Le 23 juin au soir, il y aura banquet à l'hotel Royal Alexandra. Le lendemain, la fête nationale commencera par le défilé d'une grande parade, à laquelle prendront part toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et les délégations paroissiales du Manitoba et les Sociétés nationales de langue française. Le départ aura lieu à 9.30 heures, de l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Puis, il y aura messe pontificale à la Cathédrale.

Dans l'après midi, il y aura promenade automobile à travers la ville et pique-nique sur le terrain du Collège, à Saint-Boniface.

Le soir, à l'Auditorium Rink, on exécutera un programme comprenant musique, chants populaires et discours patriotiques. Nous aurons ce soir-là l'avantage et le plaisir d'entendre notre éloquent compatriote Monsieur Henri Bourassa.

Le 25 juin se tiendra à Saint-Boniface, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste Provinciale un congrès qui s'occupera de questions nationales d'une grande importance.

Qu'on nous permette, dès à présent, de faire appel à nos compatriotes de la province et de convier avec instances tous les manitobains de langue française à se joindre aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg et de Saint-Boniface pour faire en sorte que la fête Saint-Jean-Baptiste que nous préparons soit, non pas une fête locale, une fête de section, mais bien une fête provinciale, une fête nationale par excellence.

Qu'en ce jour, Canadiens-français, Métis, Français et Belges se donnent une poignée de main fraternelle, et sachent montrer aux autres nationalités qu'ils sont bien chez eux dans Winnipeg comme dans Saint-Boniface, et que cette province est bien leur patrie commune.

Unissons-nous pour déployer nos drapeaux glorieux à la tête de nos rangs dans une marche fière et digne: unissons-nous pour entonner en choeur le même chant national: "O CANADA"; unissons-nous pour retremper notre patriotisme dans les souvenirs d'un passé historique qui nous appartient en commun; unissons-nous enfin pour terminer ces fêtes par des résolutions pratiques, fermes et viriles, je veux dire des bonnes résolutions françaises.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.

L.-A. DELORME,

Président.

La Question Scolaire

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture attentive du dernier mandement de Mgr l'Archevêque que nous publions à l'intérieur.

Nous le recommandons surtout aux nouveaux arrivés au Manitoba. Ils se demandent souvent où en est cette question des écoles et quelles démarches ont été faites par les cahtoliques pour en obtenir le règlement.

Le mandement de Mgr l'Archevêque leur fournira une réponse à toutes ces questions.

Il constitue un exposé clair, succinct et impartial de la question scolaire, de la nature des amendements Coldwell, des négociations à différentes époques entre les catholiques de Winnipeg et Brandon et le Bureau des Ecoles Publiques, de la cause de la faillite de ces négociations. Il rend aussi hommage au travail "si sérieux et si désintéressé. si habile et utile depuis quelques mois, quoiqu'en puissent dire ceux que la politique aveuglent" de la Fédération des Catholiques du Manitoba.

Il se termine par une énergique déclaration contre l'école neutre. l'université neutre, la fréquente des écoles neutres par les enfants catholiqus.

* * *

Ce mandement vient à son heure.

Il établit nettement et détermine la ligne de conduite à suivre.

Quand tu donnes, donne avec joie et en souriant.

Il faut compenser l'absence par le souvenir. La mémoire est le miroir où nous regardons les absents.

compagnies qui se disputent le commerce des fourrures. Quelques tentatives de colonisation échouent misérablement.

Epoque de transition.

Finalement, lord Selkirk, convaincu que l'Eglise seule peut mettre un terme aux rivalités des compagnies et pacifier les rudes habitants de l'Ouest, demande des missionnaires à Mgr Plessis, évêque de Québec.

C'est la naissance de l'Eglise de l'Ouest, aujourd'hui si forte et si féconde quoique jeune de moins d'un siècle.

Le 16 juillet 1818, l'abbé Provencher, venu de la province de Québec en canot d'écorce, débarque au fort Douglas. Trois ans plus tard il devient évêque. Déjà le collège de Saint-Boniface a été fondé. Des églises sont construites pour répondre aux besoins des fidèles dont le nombre croît chaque jour. Fidèle à la recommandation de Mgr Plessis, Mgr Taché s'occupe activement de l'instruction.

L'oeuvre civilisatrice de l'Eglise dans l'Ouest est commencée. Pas un moment elle ne se ralentira. Elle encourage l'agriculture et l'industrie, évangélise partout les Indiens et combat l'usage des spiritueux, la monnaie d'échange des trafiquants de fourrures. De Saint-Boniface, son oeuvre rayonne dans tout l'Ouest, dépasse les Montagnes Rocheuses. L'arrivée des Oblats en 1844, lui communique un regain d'activité. Les apôtres se font plus nombreux.

Puis, c'est la montée vers l'Extrême Nord et l'évangélisation des tribus les plus éloignées.

Les cadres de l'Eglise de l'Ouest s'agrandissent, se consolident: les paroisses se créent et s'organisent.

Le règne infécond des compagnies de fourrures prend fin. Il est suivi du légitime soulèvement de 1870. Le Manitoba devient une province. L'Eglise prospère toujours, semant dans toutes les directions ses oeuvres de vie. La rébellion de 1885, close par un meurtre judiciaire et qui agita tout le pays, ne ralentit pas les progrès de l'Eglise.

Des éléments étrangers et hostiles au catholicisme envahissent le Manitoba. La persécution approche. L'année 1890 voit la Législature vigler l'Acte de la Confédération, abolir les écoles séparées et l'usage de la langue française qui a été et est encore au Canada le meilleur agent du catholicisme.

* * *

Le père Morice n'a rien négligé pour faire de sa vaste histoire de l'Eglise de l'Ouest une oeuvre forte, impartiale et qui fera autorité. Il a rempli la promesse de sa préface d'un livre original, de première main, et qui ne fut ni une compilation ni une réedition d'oeuvres indigestes de devanciers.

C'est un livre définitif.

M. Jos. Bernier

La nomination dans Saint-Boniface aura lieu le 21 mai et la nomination le 28 mai.

Rien n'indique jusqu'ici que M. Jos. Bernier aura un adversaire.

* * *

L'entrée de Jos. Bernier dans le cabinet Roblin, à la suite de la faillitte des amendements Coldwell—faillite imputable au mauvais vouloir du Bureau des Ecoles Publiques de Winnipeg selon M. Bernier—ne pouvait que susciter de vifs et intéressants commentaires.

Mgr l'Archevêque tout en affirmant le droit des catholiques à un représentant dans le cabinet manitobain a déclaré que M. Bernier portait seul la responsabilité de son acte et que sa nomination semblait plutôt un "don funeste et gênant" fait pour apaiser les catholiques mécontents de ce que rien n'a encore été fait pour améliorer la situation si pénible dans les centres mixtes.

Les catholiques de Winnipeg, toujours forcés au paiement de la double taxe, ont énergiquement dénoncé l'acte de M. Jos. Bernier.

Restait à M. Bernier à expliquer la signification de son entrée dans le cabinet Roblin.

Constituait-elle, oui ou non, une acceptation du STATU QUO comme d'aucuns le prétendent? un acquiescement à la situation actuelle?

Jusqu'à date nous n'avons pas de déclaration de M. Bernier luimême.

Seul "Le Manitoba" qui semble être son organe et dans lequel il lui arrive parfois d'écrire sous sa signature, a déclaré que "cette accession de M. Bernier n'est le résultat d'aucun compromis et ne fait prescription d'aucun droit."

Très bien. Mais c'est tout simplement la déclaration d'un journal.

lecteurs un aussi important document.

Le Francais du Manitoba

Nous recommandons à nos lecteurs l'intéressant mémoire du juge Prud'homme que nous publions à l'intérieur.

C'est un exposé clair, succinct et inattaquable de la situation juridique du français au Manitoba.

Il a été présenté au Congrès de la Langue Française, à Québec.

C'est l'un des plus importants documents que comprendra le rapport du congrès.

L'Abbe Cherrier

L'Université du Ma[illegible] vient de conférer à M. Cherrier, curé de l'In[illegible] Conception, le titre de d[illegible] droit.

C'est un bel et mérité [illegible] pour les services que [illegible] Cherrier a rendu à [illegible] l'éducation au Man[illegible]

Nul n'est bon, ne [illegible] le et ne mérite d'ê[illegible] n'a quelque chose d[illegible] dans l'intelligence pe[illegible] sées, soit dans la volonté p[illegible] affections qui sont dirigées [illegible] le ciel.

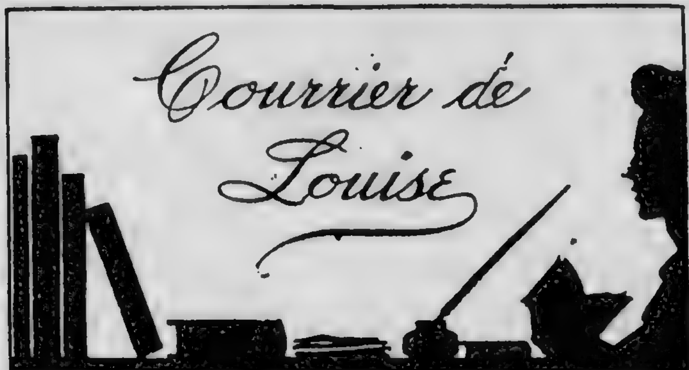
La vanité n'entend raison qu[illegible] lorsqu'elle est contente.

NOTRE ROMAN.

On trouvera en pages 5 et 6 le roman de *La Libertés* Restez chez vous. C'est l'une des oeuvres les plus captivantes de l'excellent écrivain Pierre l'Ermite.

Nos lecteurs constateront que le roman est disposé de manière telle [illegible] pas des pages 5 et 6 [illegible] le peut facilement c[illegible] ver. Il suffit de déc[illegible] en suivant la bordure. [illegible] sera ensuite très facile relier entre eux les [illegible] rents feuillets. D[illegible] que nos [illegible] dront da[illegible] née plu[illegible] équivaud[illegible] boursem[illegible] nement

Extraits de La LIBERTÉ de 1957...



Q. — En toute confiance je viens à vous. Ayant passé mes vacances dans l'Est, j'y ai rencontré, à la dernière minute, une jeune Québecoise qui est restée dans ma pensée, je dirai même dans mon coeur. Serait-il convenable que je lui écrive? Si oui, je ne sais pas tout à fait comment m'adresser. Me donneriez-vous un bon conseil? Grand Merci. — VIVANT DANS L'ANXIETE.

R. — Il me fait plaisir de vous dire qu'il serait tout à fait convenable que vous écriviez à cette demoiselle. Qui sait si vous aussi n'êtes pas resté dans sa pensée et dans son coeur? Ecrivez-lui très simplement une lettre amicale, lui disant franchement que vous aimeriez correspondre avec elle. Que votre lettre soit bien amicale, mais pas plus au début. Si elle accepte de vous écrire et que, grâce à votre correspondance, vous faites plus ample connaissance, alors vous pourrez lui exprimer les sentiments plus doux que vous croyez ressentir pour elle. Je vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — Une jeune fille doit-elle accepter d'aller rencontrer en ville son ami qui n'a pas d'auto pour venir la chercher? Il s'agit d'aller au cinéma après son bureau et d'aller dîner ensemble ensuite? Je dois ajouter que j'habite dans la banlieue. Je vous remercie d'avance.

PIERRETTE.

R. — La règle générale veut que le jeune homme aille chercher la jeune fille chez elle. Comme toute règle, cependant, elle porte exception. De nos jours, surtout pour le genre de sortie que vous décrivez et lorsque cet ami en est un que vous connaissez bien, il est permis d'aller rencontrer le jeune homme en ville. Il ne faudrait pas, toutefois, que cela devienne une habitude ou que ce soit pour des sorties tardives. De plus, il est absolument de rigueur que le jeune homme reconduise son amie à la maison après toute sortie.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour subir un examen médical complet? Je suis étrangère et ne connais pas les coutumes ici. Merci.

ETRANGERE.

R. — Tous les médecins vous feront cet examen sur demande. Il vous faudrait voir un praticien de médecine générale. Vous n'avez qu'à consulter les pages de notre journal et vous verrez un bon nombre de noms. Vous pourrez en choisir un et appeler son bureau, afin de prendre un rendez-vous. Il serait bon de mentionner à la téléphoniste que vous désirez un examen général. Si vous le préférez, le bureau de n'importe quel hôpital vous fournira les renseignements à ce sujet.

LOUISE

REPÈRES

Chômage: légère baisse

54,000 Manitobains sont au chômage. Le mois dernier, le taux de chômage est descendu légèrement sous la barre des 10 pour cent pour atteindre 9,7 pour cent, en baisse de 4 dixième de un pour cent. Par contre le taux est en hausse chez les jeunes de moins de 24 ans: il se situe actuellement à 18,3 pour cent. Par ailleurs, plus de femmes sont à la recherche d'emplois à temps plein.

Autre nouvelle économique: plus de 28,000 commerces ont déclaré faillite au cours du premier trimestre 83, soit une augmentation de presque 13 pour cent par rapport à la même période l'an dernier.

Plus de blé au Manitoba

La United Grain Growers prévoit que les agriculteurs de l'Ouest vont ensemencer 12 millions 700,000 hectares de blé cette année. Il s'agit d'une hausse de presque 3 pour cent par rapport à l'an dernier. Les superficies consacrées à l'orge et à l'avoine devraient diminuer de 3,3 pour cent pour l'orge et de 12 pour cent pour l'avoine.

Rappelons que le ministre de la Commission canadienne du blé avait demandé une réduction de 5 pour cent des ensemencements. Pour sa part, le Conseil des grains du Canada estime que les fermiers des Prairies connaîtront une année difficile. Le Manitoba sera particulièrement touché dans la mesure où il est un gros producteur de lin et de tournesol, deux cultures qui ne sont pas en demande.

Une santé plus dispendieuse

Le tiers du budget total de la province du Manitoba, au-dessus d'un milliard de $, constitue le budget de 1983-84 du ministère de la santé. Augmentées de 11,6 pour cent par rapport à l'an dernier, ces prévisions budgétaires placent au premier rang les soins aux personnes âgées et aux malades mentaux. Le ministre de la santé, Laurent Desjardins, a aussi attribué une importance plus marquée aux programmes d'hygène préventive.

Georges Beaudry acquitté

C'est Georges Beaudry qui avait repeint "No More English" sur un graffiti antifrancophone au Centre culturel franco-manitobain. Devant le juge Robert Trudel, le 7 avril, il a plaidé coupable mais a été libéré sans condition puisque le juge a estimé son acte émotionnel et non raciste.

Le Comité interculturel à une condition près

La négociation entre la SFM et le ministre des affaires culturelles, Eugene Kostyra, en ce qui a trait à la participation des Franco-Manitobains au Conseil interculturel, tire à sa fin. C'est ce Conseil qui devra faire valoir les revendications des différents groupes ethniques au Manitoba.

Selon le président du Centre culturel franco-manitobain, Lucien Loiselle, le ministre accepte sans difficulté trois des quatre conditions présentées par la SFM: la reconnaissance du principe d'une province bilingue; la considération de la mise sur pied d'un département francophone au sein du ministère des affaires culturelles; et le droit d'accès direct des Franco-Manitobains aux autres paliers gouvernementaux. Le point de litige demeure la question de la participation du représentant du CCFM en tant que vice-président de ce Comité interculturel.

Ce dernier point demande un changement à la structure proposée, ce qui exigerait pour les collègues du ministre de revenir sur la structure préconisée. Eugene Kostyra devra partager sa position sur ce point avec la communauté franco-manitobaine lundi prochain. "Sa décision dépend jusqu'à quel point il veut la participation des Franco-Manitobains au comité" affirme Lucien Loiselle.

Meilleur acteur



M. Robert Trudel, par son interprétation du rôle de Croque dans "Prisonnier de mon coeur", a mérité le prix de meilleur acteur au festival d'art dramatique tenu à Winnipeg lundi, mardi et mercredi de cette semaine. Robert faisait partie des deux troupes du Cercle Molière qui ont participé

Extraits de La LIBERTÉ de 1957...



Q. — Un mari a-t-il le droit de faire ses quatre volontés, de fuir ses responsabilités et de punir sa femme pour une prétendue désobéissance en prenant les argents qu'elle fait, la propriété qu'elle a héritée et celle qu'elle a apporté à l'alliance? En quoi consiste son devoir comme maître et mari et les droits des deux? La femme n'a-t-elle pas le droit de faire passer ses obligations de mère avant les autres? — UNE EPOUSE INQUIETE.

R. — La loi civile au sujet des biens d'une femme mariée varie d'une province à l'autre. Règle générale, ce qui est accumulé après le mariage est au commun. St-Paul explique les relations entre mari et épouse comme celles qui lient le Christ et l'Eglise. Le Christ est la tête et l'Eglise est le corps. A l'Eglise de se soumettre, de servir, d'estimer et d'obéir. Cependant, nul homme sain maltraite son corps, il l'aime, et ainsi le Christ aime son Eglise, se sacrifie pour elle et donne sa vie pour elle. Un mari voit de même aux besoins de sa femme et lui prodigue son amour même au prix de grands sacrifices. Par le mariage, un homme et une femme se donnent l'un à l'autre afin de pouvoir coopérer avec Dieu pour leur propre bien et celui de l'humanité. En fait, si Dieu ne tient pas la première place au foyer par le respect de son nom et de sa loi, l'égoïsme du mari ou de la femme, ou des deux, devient la règle suprême du mariage et y apporte les querelles, les rancunes, les vengeances et les déchirements. Priez sans cesse, soyez patiente et, si un point particulier n'est pas clair, cherchez conseil auprès de votre curé, préférablement ensemble.

• • •

Q. — Je voudrais bien fonder un foyer, mais il me semble que je suis destinée à passer ma vie seule. Je n'ai que 23 ans et cependant, je suis dégoûtée de la vie. Les jeunes gens que je rencontre, qui sont pourtant de bonne famille, me demandent des faveurs que je ne puis leur accorder sans léser les principes les plus élémentaires de la morale. Scrais-je plus heureuse si j'étais plus libre? Je voudrais pourtant me conserver bonne jusqu'au mariage? Merci des bons conseils que j'ai déjà reçus de vous.

VIEUX JEU.

R. — Ne vous découragez pas, chère Vieux Jeu (vous ne l'êtes pas du tout d'ailleurs). Vous êtes parfaitement dans la note. Vous devez garder vos principes, mais avec diplomatie et sans trop les afficher. Vous me dites que vous êtes très affectueuse. Seriez-vous peut-être un peu trop démonstrative? Je connais des jeunes filles très honnêtes et bonnes qui, sans le vouloir, donnent une fausse impression aux jeunes gens en étant trop câlines. Elles se plaignent de la conduite de ces derniers envers elles alors que d'autres, aussi élégantes et jolies, n'ont aucune plainte à ce sujet. Pour se faire respecter, il faut être très discrète tout en sachant être aimable. Prenez courage, il y a encore de très bons jeunes gens, et ils sont en majorité. Attendez et vous verrez, vous ne passerez pas votre vie seule. Vous trouverez celui qui, avec vous saura fonder un foyer heureux

• • •

Q. — Je suis en deuil et pour m'aider à défrayer le coût des vêtements que j'ai dû m'acheter, j'aimerais à vendre certaines robes de couleur. Pourriez-vous me dire où il y a des magasins qui achètent le linge usagé?

JEANNE.

R. — Il y en a dans toutes les grandes villes et même dans les petites. Les prix qu'on y offre ne sont pas très élevés et vous obtiendrez plus en vendant vous-même ces vêtements. La meilleure manière de le faire, je crois, serait de mettre une petite annonce dans les journaux.

• • •

R. — A EN PEINE. Si vous voulez m'écrire en me donnant votre adresse, je pourrais peut-être la faire parvenir à des personnes intéressées.

LOUISE.

Q. — Nous étions abonnés à la revue "La Famille" dont on a cessé la publication. Pourriez-vous me donner le nom d'une publication semblable? Aussi, où pourrais-je m'abonner à des revues pour enfants des grades 1, 2 et 3? Il y en a une, je crois, "Escholier". Y a-t-il des comiques catholiques français comme "Treasure Chest"? Merci.

LEOLA.

R. — Si vous vous adressez à l'agence d'abonnements "Périodica", 5090, avenue Papineau, Montréal-34, P.Q., on vous donnera une liste des revues de tous genres. Deux excellentes revues comiques pour enfants sont "Hérauts" et "Tintin". Comme je ne connaissais pas "La Famille", je ne saurais vous renseigner, mais "Périodica" saura certainement le faire.

• • •

Q. — Quand des gens mariés envoient des souhaits de Noël et du Nouvel An, doivent-ils signer: (1) M. et Mme Joseph Lebrun ou (2) Joseph et Marie Lebrun? Un homme, M. X... peut-il envoyer à un ami une carte imprimée au nom de M. et Mme X..., même si son ami ne connait pas son épouse? — LE BRUN.

R. — Sur les cartes destinées à de simples connaissances, ils peuvent signer M. et Mme. Sur les autres, il me semble que leurs prénoms suivis du nom de famille suffisent.

L'homme, qui envoie des cartes à des amis qui ne connaissent pas sa femme, se servira tout simplement de cartes qui ne portent pas leurs deux noms. Il ne voudrait pas que sa femme envoie des souhaits à un inconnu.

• • •

Q. — J'aimerais à savoir ce que doit contenir le "coffre d'espérance" ou le trousseau d'une future mariée.

Pouvez-vous me dire ce qu'il faut faire pour liquéfier de la peinture à l'huile qui est desséchée?

Aussi, que dénote mon écriture?

R. — Le trousseau qu'on prépare dans le coffre d'espérance est surtout celui du linge de maison. Voici ce en quoi il consiste: 4 paires de draps, 12 taies d'oreillers, 1 douzaine de serviettes éponges et autant de débarbouillettes, 2 douzaines de linges de vaisselle, essuie-mains, 6 à 8 nappes de différentes sortes, serviettes de table, poignées, couvertures de laine, couvre-pieds, couverture d'édredon, chiffons pour nettoyage. Ces choses sont les principales, vous pouvez ajouter ou diminuer les quantités selon vos besoins anticipés.

Pour le trousseau personnel: 2 ou 3 robes d'après-midi, robe du soir (si vous prévoyez en avoir besoin), un tailleur, des jupes, des blouses, des chandails, manteaux pour les différentes saisons, robes de maison, tabliers, souliers, pantoufles, un déshabillé et une robe de chambre luxueuse et une plus pratique, six robes de nuit ou pyjamas, bas, sous-vêtements, sacs à main, chapeaux, vêtements sports (si on en fait) et toilette de noces.

Il est difficile de rendre à la peinture son utilité première. Essayez d'abord à la délayer avec un peu de térébenthine. Si cela ne réussit pas tout à fait, un peu d'huile de lin peut y être ajoutée. Il faudra aussi couler la peinture à travers un linge pour en enlever les grumeaux.

Pour votre dernière question, je regrette beaucoup, mais je ne suis pas grapholoque. On me dit qu'il en existe un excellent à Sherbrooke, P.Q. Peut-être que mes lecteurs ou lectrices pourraient me faire parvenir son adresse. Je serai heureuse de la publier.

• • •

Q. — Quand une jeune fille reçoit un jeune homme au salon, de quel côté de celle-ci doit-il s'asseoir? Je ne sais pas si les hommes vous écrivent, mais je trouve votre courrier utile. Merci.

PIERRE.

R. — Mais oui, les hommes m'écrivent, et plus nombreux que vous ne le croiriez. Merci de vos bonnes remarques. En réponse à votre question, le jeune homme s'assoiera en face de la jeune fille, sur un fauteuil différent. Il n'est pas poli d'obliger son interlocutrice à tourner la tête pour causer. En général, l'homme s'asseoit à droite, à la place d'honneur...

• • •

Q. — Où pourrais-je m'adresser pour trouver du travail que je pourrais faire à la maison? J'aurais besoin de gagner un peu d'argent, mais je ne peux m'absenter à cause de ma famille. Merci.

EN PEINE.

R. — Si vous consultez nos petites annonces, ou celles des quotidiens, vous y trouverez

---

TE DEUM LAUDAMUS

HOMMAGE ET GRATITUDE

Aux Jubilaires '83
qui oeuvrent ou qui ont oeuvré dans le diocèse de Saint-Boniface

Jubilé d'or: 50 ans de sacerdoce

Guy de Bretagne, o.m.i
Guy Van Leeuw, o.s.c.o.

Jubilé d'argent: 25 ans de sacerdoce

Mgr Noël Delaquis
Rodrigue Bouchard
Paul Gagné
Rosaire Gagné
Louis-Philippe Jean
Louis Laurencelle
Gérard Morrissette
Eugène Raimbault
Gédéon Trudeau
Fernand Binette, o.m.i.
Omer Desjardins, o.m.i.
Jean-Paul Isabelle, o.m.i.
André Levasseur, o.m.i.
Pierre Dumaine, p.b.
Camil Dufort, p.b.
Robert Gagnon, p.b.
Roland Prescott, p.b.
Emilius Goulet, p.s.s.

Jubilé de diamant: 60 ans de vie religieuse

Albert Chamberlan, o.m.i.
Maurice Dussault, o.m.i.
Léon Jalbert, o.m.i.
Jean-d'Auteuil Richard, s.j.

Jubilé d'or: 50 ans de vie religieuse

Antonio Lacelle, o.m.i.
René le Major, o.m.i.
Gérard Paris, o.m.i.
George McKenna, C.Ss.R.
Gérard Hébert, s.j.
Ovide Lelièvre, s.j.
Guy Fortier, s.j.
Léo Baert, O.F.M., Cap.

Jubilé d'argent: 25 ans de vie religieuse

John Kracher, S.M.
Albéric Brunette, o.c.s.o.

Jubilé de rubis: 75 ans de profession religieuse

S. Agnès-de-Jésus, s.g.m.
S. Marie Roger, s.n.j.m.

Jubilé de grâce: 70 ans de profession religieuse

S. M.-Maximilla, s.n.j.m.
S. M.-Louis-de-France, m.o.

Jubilé de diamant: 60 ans de profession religieuse

S. Lily Glowatski, S.G.M.
S. M.-Jeanne Marcotte, s.g.m.
S. Hedwidge Neumann, S.G.M.
S. Ida Bauer, S.G.M.
S. Eva Nadeau, r.n.d.m.
S. Louise Jalbert, r.n.d.m.
S. M. Bertheline, s.n.j.m.
S. M.-Anne-Véronique, s.n.j.m.
S. Miriam Rose, S.N.J.M.
S. Eva Morissette, m.o.
S. Lucie Fortin, m.o.
S. Rose Olivier, m.o.

Jubilé d'or: 50 ans de profession religieuse

S. Jeanne Choiselat, s.g.m.
S. Clara Pelletier, s.g.m.
S. Olivine Bourbonnière, s.g.m.
S. Cécile Maurice, s.g.m.
S. Louisa Sabourin, s.g.m.
S. Alice Landry, m.o.
S. Jeanne Boulet, m.o.
S. Anésie Côté, m.o.
S. Laurette Salvail, m.o.
S. Rosette Lamonde, m.o.
S. Aline Lemieux, m.o.
S. Valentine Le Moullec, s.d.s.
S. Eugénie Le Moullec, s.d.s.
S. Cécile Durand, s.d.s.
S. Angéline-Marie, S.N.J.M.
S. Claire-Alda, S.N.J.M.
S. Solange Sabourin, s.n.j.m.
S. Florence Schimnowski, s.n.j.m.
S. Valérie Gervais, r.n.d.m.
S. Thérèse Dion, s.j.s.h.
S. Madeleine-du-Calvaire, s.j.s.h.
S. Ste-Cécile-de-Rome, s.j.s.h.
S. St-Jean-du-Thabor, s.j.s.h.
S. Madeleine-de-la-Croix, s.j.s.h.
S. Christina, f.d.l.c.
S. Clémentine Johnson, f.d.s.c.
S. Eva Pelletier, f.d.l.c.
S. Marie-Dolorès, f.d.l.c.

Jubilé d'argent: 25 ans de profession religieuse

S. Céline Vermette, s.g.m.
S. Rolande Lagassé, s.g.m.
S. Rolande Bissonnette, s.g.m.
S. M.-Rose Cadorette, m.o.
S. Suzanne Boucher, m.o.
S. Léa Boutin, m.o.
S. Hélène Roy, m.o.
S. Cécile Fortier, m.o.
S. Laurette Brière, m.o.
S. Jeanne Wilfort, c.s.c.
S. Corinne Chartier, s.n.j.m.
S. Rolande Joyal, s.n.j.m.
S. Jacqueline Martineau, p.s.s.f.
S. Marie-Reine Gosselin, s.j.s.h.
S. Gabrielle Guertin, f.m.m.
S. Mary Lou Harris, C.S.J.
S. Lorraine Malo, c.s.j.
S. Joyce Richard, R.U.
S. Gloria Havens, R.U.

AD MULTOS ANNOS

certainement quelque chose. Je ne peux vous indiquer le nom des maisons qui donnent du travail à domicile.

• • •

Q. — Que doit-on penser de jeunes filles et de femmes qui fument et qui boivent; qui se coupent les cheveux et qui s'habillent à la garçonne; qui, l'été, sous prétexte qu'il faut trop chaud, portent des costumes indécents?

Pourriez-vous me dire s'il est impoli de boire de la bière à même la bouteille et de mâcher de la gomme à la journée? Merci de vos bons conseils qui sont toujours bien appréciés. — INNOCENT.

R. — Les personnes que vous décrivez ne se conduisent certainement pas en "demoiselles" ou en "dames". Une femme bien élevée, qu'elle soit jeune ou âgée, sait se conduire dans toutes les occasions de façon à garder sa dignité. De nos jours, il est accepté qu'une femme fume, modérément et avec discrétion, non pas comme un homme. On n'admet pas qu'elle boive — dans le sens général de ce terme. Evidemment, elle peut prendre un verre de vin ou une autre consommation, mais elle ne doit JAMAIS abuser.

Quant à la gomme, on peut s'en servir comme digestif, mais jamais en public.

LOUISE.

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire comment je pourrais nettoyer des taches de charbon sur une robe pâle? Merci beaucoup.

MICHELLE.

R. — Si votre robe est lavable, ces taches partiront en la lavant, sinon je la confierais à un nettoyeur commercial, car, avec les nouveaux tissus, on ne sait jamais quel produit chimique pourrait les endommager. Si vous l'envoyez nettoyer, mettez une petite note dans votre paquet indiquant que les taches proviennent du charbon. De cette façon, les nettoyeurs savent exactement quel produit utiliser et n'ont pas à en essayer plusieurs qui risqueraient d'endommager le tissu.

• • •

R. — A MARIE-JEANNE. Vous me demandiez où envoyer les vêtements usagés dont vous disposiez. Je viens de recevoir une lettre de l'Abbaye de Notre-Dame des Prairies de St-Norbert, Manitoba. Les Révérends Pères Trappistes reçoivent beaucoup de demandes de linge et si vous vouliez communiquer avec le portier en écrivant à Trappist Fathers, C.P. 775, Winnipeg, Man., les pères pourraient même envoyer leur camion chercher les effets que vous désirez donner.

• • •




Le nouveau conseil d'administration (1983-84) de la Fédération provinciale des comités de parents désire féliciter La LIBERTÉ à l'occasion de son 70e anniversaire.



Le conseil d'administration: Raymond Poirier (président); Marthe Lemarbre (présidente sortante); Irma Grenier; Yvette Fluet-Gagnon (vice-présidente); Rita Nadeau; Marcel Lécuyer; Agnès Dubois; Denis Marion, Irène Dupuis, Michèle Lagimodière-Gagnon.



Nous souhaitons que notre journal continue à refléter l'image de la communauté afin que celle-ci puisse se donner les outils nécessaires à son développement et son épanouissement.

Nous profitions de l'occasion pour remercier sincèrement les responsables de La LIBERTÉ pour l'excellente collaboration qu'ils ont toujours témoigné envers notre organisme.



Les amis de Bicolo...

Voici les gagnants du dernier concours "70e anniversaire de La LIBERTÉ"



Anjanette Tomac 8 ans
688 Lyndale
Saint-Boniface



André Ostrowski
7 ans
Somerset, Manitoba



David Lussier 5 ans
411, rue de la Morénie
Saint-Boniface



Normand Gauthier
7 ans
Richer, Manitoba



Gérald Danais 6 ans
Lorette, Manitoba



Matieu Plamondon
4 ans
Ile-des-Chênes, Manitoba



Rosanne Legal 10 ans
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba



Sarah Smith 8 ans
Saint-Laurent, Manitoba



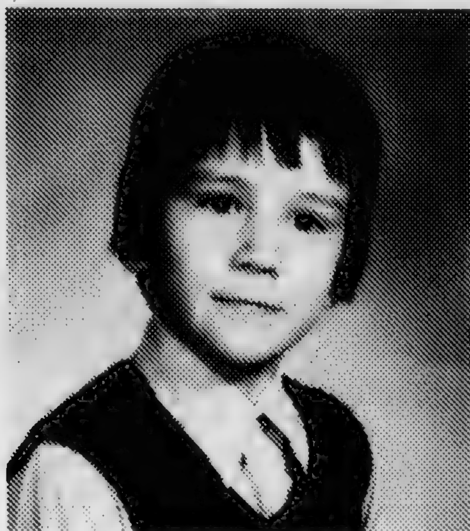
David Plamondon
5 ans
Ile-des-Chênes,
Mani toba



Guy Bissonnette 7 ans
La Broquerie, Manitoba



Alain Mulaire 10 ans
Saint-Pierre-Jolys,
Mani toba



Noël Bruce 7 ans
Saint-Laurent, Manitoba



Martin Legal 7 ans
Sainte-Anne-des- Chênes,
Manitoba



Tracy Trumbla 9 ans
Fannystelle, Manitoba



Mona Rouire 10 ans
Saint-Claude, Manitoba



Kimmy Carmichael
9 ans
Fannystelle, Manitoba



Mona Lemoine 10 ans
Sainte-Agathe, Manitoba



Donald Legal 12ans
Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba



Stéphane Lambert 6 ans
Sainte-Anne-des- Chênes,
Manitoba

Renée Baudry 11 ans
Sainte-Agathe, Manitoba
(photo manquante)

UN GROS MERCI à notre journal **LA LIBERTÉ**
pour l'espace qu'il nous réserve chaque semaine.
Nous voulons te garder longtemps! Bicolo et ses amis

DANGERS! Le rat sourit

Le maître des rongeurs va continuer de bon appétit à grignoter impunément du terrain au Manitoba. Parce qu'on mesure trop mal l'ampleur du problème.

Le gouvernement manitobain vient d'abandonner son programme de contrôle des rats. Une raison suffisante pour s'inquiéter d'une possible surpopulation de ce mammifère qui sait ronger plus que notre conscience...

"Chaque rat coûte à la société 45$ par année et on peut compter un pour chaque deux habitants au Manitoba" souligne Joël Gosselin, membre de l'équipe d'exterminateurs SWAT. Cela suggère que les 500,000 rats au Manitoba font 22 millions de dollars de dommage par année. Somme exhorbitante lorsqu'on apprend que le gouvernement du Manitoba a dépensé seulement 40,000$ pour son "Rat Control Project".

C'est pour des raisons budgétaires que le gouvernement provincial a annulé ce programme de dératisation. Évidemment, une récession économique affecte les programmes gouvernementaux qui ne touchent pas directement les citoyens. Les rats, pour leur part, auront donc encore moins de problèmes de chômage.

Pendant les derniers 18 mois, le programme a été offert par notre ministère de l'agriculture. Mis en oeuvre dans les régions à l'est de la Rouge, le programme a rendu disponible aux diverses municipalités un employé qui, à la fois, informait et entraînait des personnes qui connaissaient des problèmes avec les rats.

Selon Joël Gosselin, ce programme de contrôle a réduit considérablement cette population de rongeurs. "C'est difficile de le dire, mais je pense qu'on peut affirmer qu'il y a 50 pour cent de moins de rats dans les régions touchées par le programme."

Mais si ce n'était que les quelque 240 livres de grain que mange chaque rat par année, on n'aurait pas vraiment encore à s'inquiéter. Que le rat bouffe 3,55 pour cent de la récolte mondiale annuelle de grain et de riz n'est qu'une partie du problème. Sans même parler des maladies comme la peste ou le typhus dont le rat est le porteur, il ne faut pas oublier les dégâts qu'il laisse derrière lui après ses nombreuses collations.

Les choses que peut grignoter ce petit rongeur sont des plus variés: du caoutchouc jusqu'au béton, sans oublier des friandises comme les compléments alimentaires qu'on donne au bétail et à la volaille. Mais avec des dents qui ont une croissance de cinq pouces par année, peut-on lui reprocher d'être gourmand? Certains prétendent même que 25 pour cent des feux sont dus à des rats qui, en rongeant des fils, provoquent des courts-circuits. Le rat coûte cher!



Joël Gosselin, membre de l'équipe d'exterminateurs SWAT, voudrait voir le programme de contrôle offert à toutes les municipalités de la province.

Et pour l'exterminer, ce n'est pas de la ratatouille! Car la bête s'adapte aussi bien que l'homme à toutes les possibles conditions: froid, humidité, sécheresse. Il peut posséder un goût assez développé pour se renseigner sur la teneur possible en poison de certaines nourritures. S'il le faut, il accepte sans problèmes la vie de végétarien. On l'a déjà vu nager pour s'évader de son ennemi. Il sait profiter de son pire ennemi pour s'adapter aux différentes conditions.

Esprit de prévention

Certains auraient de la peine à imaginer une "queue" de tous les rats au Manitoba qui, placés les un après les autres, s'étendrait de Saint-Boniface à La Broquerie. Pour eux, les rats ne se trouvent que dans les dépotoirs. Pourtant, Joël Gosselin a effectué des travaux d'extermination dans toutes les entreprises possibles: restaurants, garages, étables, industries.

D'une part, il y a ces gens qui refusent de reconnaître la menace que pose le rat. D'autre part, il y a des gens qui considèrent le rat comme un phénomène naturel contre qui on ne peut pas lutter. "Beaucoup de gens pensaient que c'était normal d'avoir des rats sur leurs propriétés" affirme Joël Gosselin.

Il reste que d'après lui ce programme de dératisation offert par le gouvernement a encouragé un esprit de prévention de la croissance de la population des rats. Le programme présentait les moyens nécessaires pour mieux comprendre ce problème et, enfin, le résoudre.

N'empêche qu'aujourd'hui le programme est inexistant. Le progrès atteint dans les régions touchées est maintenant menacé. Mis sur pied à la suite d'une demande par les municipalités, ce programme, comme dit, ne figure plus parmi les préoccupations de notre gouvernement.

Toutefois, dans une lettre adressée aux différents conseils municipaux au Manitoba, Joël Gosselin soutient qu'une demande de la part du Syndicat des municipalités du Manitoba au ministre de l'agriculture pourrait suffire pour rétablir ce projet.

Roland STRINGER

Lorette

La soirée des Comets le 23 avril

Pour clôturer la saison de hockey, les gérants du club "Les Comets de Lorette" organisent une soirée de danse et de présentations de trophées samedi le 23 avril à 20h00 à la salle paroissiale. La musique par Marcel Lacroix. Le prix du billet est de 6$00. Pour réserver vos billets, appelez le 878-3396 ou le 878-3618.

Lilliane LANSARD

Les jubilaires

La communauté de Lorette exprime ses voeux à Sr Thérèse Dion, pour son 50e anniversaire de vie religieuse; et à Sr Reine Gosselin, pour son 25e anniversaire.

Nous vous souhaitons joie, paix et bonheur. Que le Seigneur vous comble de ses bienfaits, et veille sur vous. Continuez à cheminer vers le sommet, chères jubilaires, en attendant votre jubilé d'or et diamant.

Avis aux parents

Les écoles élémentaires de Lorette sont en mesure de rédiger leur liste des enfants d'âge préscolaire. Veuillez avertir les écoles le plus tôt possible pour que vos jeunes soient comptés. Téléphonez au numéro 878-3621.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Broadway et Donald
Winnipeg [illegible] [illegible]

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R I BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. Ç.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC TEL. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital, Manitoba
Tél.: 256-4321
Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: salle de théâtre avec belle maison d'habitation. Informez-vous à l'Immobilière de Saint-Pierre Realty Ltée. Tél.: 433-7899.
-909-

À LOUER: Saint-Boniface. Suites complètement renovées. Poêle et réfrigérateur neufs, tapis mur à mur. 1 chambre à coucher, $320.00; 2 chambres à coucher $360.00. Tél.: 257-7808 ou 247-6771
-911-

VOUS POUVEZ RÉUSSIR. Commencer une carrière profitable avec Avon. Nous avons besoins des représentants pour Saint-Malo et Saint-Pierre-Jolys. Pour plus d'informations, contactez Doris au 424-5412.
-918-

MAISON à vendre: pas d'agent, Saint-Malo, garage, 3 chambres à coucher, sous-sol en ciment, lot 180' x 280'. Prix: $22,000.00. Tél.: 347-5720.
-919-

À VENDRE: chalet à la Plage Albert, préparé pour l'hiver, 3 chambres à coucher, "A frame", 1086 pieds carrés, chambre de bains 3 pièces, poêle de bois Franklin, aussi avec chauffage électrique, tapis mur à mur. Faut voir ça! Demande $41,900.00. Appelez le soir au 257-0714.
-920-

SUITE à louer: de mai à septembre à Saint-Boniface, 2 chambres fournies. Tél.: 233-1782.
-921-

À VENDRE: 1980 NP 50 photocopieuse et fournitures. $500.00. Tél.: 247-4816.
-910-

À LOUER: appartement, deux chambres à coucher, Saint-Boniface, $307, pour le 1er mai. Tél.:-237-9598.
-922-

LECTURE DE CARTES (tarot égyptien) questions générales ou précises. Demander Yvan au 475-5023.
-897-

SAINT-VITAL, maison neuve, 3 chambres, salle de jeu finie, prenez avantage du $3000.00, octroi gouvernemental, jusqu'au 30 avril 1983. Pour plus de renseignements, 253-1534, échange accepté.
-912-

APPARTEMENT, 5 pièces, 2 chambres à coucher, rez-de-chaussée, Saint-Boniface, $270 par mois. Libre le 1er mai. Tél.: 257-3651.
-913-

À VENDRE: à Sainte-Agathe, maison de huit ans, 3 chambres à coucher, 1½ bains, Dim.: 1344 pieds carrés, grand salon avec plafond cathédrale, salle à manger, cuisine avec beaucoup d'armoires, poêle, fourneau et laveuse "built-in". Grand lot 83' x 160'. Garage pour 3 autos, atelier et entrepôt. Vente privé, prix $64,900. Tél.: 882-2201.
-914-

À VENDRE: Saint-Boniface, petite maison de deux chambres à coucher, salle à dîner, 437, rue Aulneau, prix $22,900. Tél.: 256-3884 ou 253-0380. S.V.P. pas d'agent.
-915-

VEUT quelqu'un pour couper du bois de corde, $10.00 la corde. Préfère quelqu'un qui ne fume pas. Écrire à boîte 3, à La LIBERTÉ.
-916-

URGENT: cherche place de stationnement pour une petite auto avec prise de courant, le plus près possible de l'hôpital de Saint-Boniface, lundi au vendredi, 8h30 à 16h30. Tél.: 257-0889.
-923-

GRANDE VENTE de garage, le 23 et 24 avril, 10h00 à 16h00, 514, rue Ritchot, Saint-Boniface.
-924-

APPARTEMENT à louer: une chambre à coucher, totalement meublé, rue Aulneau, $265.00, tout inclus sauf cable. Tél.: 233-2520 ou 257-0764.
-925-

L-665 RECHERCHE trieurs de courrier pour courrier préaffranchi, avec National Advertiser. Travaillez chez vous, pas d'expérience requise. Pour demande d'emploi, écrivez à: S.A.E., SPW, C.P. 1855-T, Westlock, Alberta, T0G 2L0.
-926-

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

World Book - Childcraft Canada
Téléphone: 475-9824 (domicile)
889-7237 (bureau)
Jules Chartrand, représentant
Livres français. *"Je veux savoir"*, disponibles.

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

Dr Robert Champagne
CENTRE CHIROPRATIQUE MEADOWOOD
situé au 1549, chemin Sainte-Marie, à l'angle de la rue Meadowood, côté sud du centre d'achat Saint-Vital.
Tél: 255-6666

GUS PAINCHAUD
assurances
- vie - auto - incendie - etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 - 233-2828

LE CLUB LA VERENDRYE
CLUB PRIVÉ
Carte de membre requise
614, rue des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

CN RAIL AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-31-3" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station -"Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi 26 avril 1983, pour l'achat et l'enlèvement des matériaux suivants:

1) Environ 18,000 traverses de rebut, situées le long de la voie ferrée entre Speers et Rabbit Lake, Saskatchewan. Dès qu'une soumission aura été retenue, les traverses pourront être enlevées entre le 15 mai et au plus tard le 15 juillet.
2) Environ 25,000 traverses de rebut situées le long de la voie ferrée entre Rosebank et Belmont, Manitoba.

CONDITIONS DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Nous n'accepterons que les soumissions d'achat en bloc de toutes les traverses à vendre. Le soumissionnaire retenu viendra prendre possession des traverses lui-même à ses frais et à ses risques et il devra nettoyer les lieux selon les exigences du chemin de fer.

Il devra de plus régler la transaction en entier sous forme d'un chèque visé dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été acceptée et ce avant la prise de possession et l'enlèvement des traverses. Il devra également présenter en garantie un chèque visé payable au Canadien National pour chacun des deux lots susmentionnés au montant de $4,000.00. La somme qui sera remboursée dès que la transaction sera complétée à la satisfaction du chemin de fer.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu.

Nous n'accepterons pas nécessairement l'offre la plus haute, ni l'une quelconque des soumissions.

Les soumissionnaires devront mentionner leur nom et adresse postale dans leur soumission.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. R. T. Burrington, Project Officer, G.L.R., Saskatoon, Saskatchewan. Téléphone: (306)664-2378.

P. W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS

CN RAIL AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-24-AE-233" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station -"Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi 26 avril 1983, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants:

1) No PO 20085
   1 seul. Chevrolet 1980 Modèle Bélair 4 portes sédan bleu No de série 1K69-LA1166028
2) No PO 29111
   1 seul. Ford 1979 Modèle LTD 4 portes sédan bleu foncé No de série 9B63-H175095

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Le soumissionnaire choisi doit effectuer le règlement de la transaction en entier dès qu'il est avisé que sa soumission est retenue et avant la prise de possession de son achat. Les machines doivent être enlevées au plus tard une semaine après conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. C. A. Wiebe, Inspecteur Adjoint, Police CN, 103, avenue Water, Winnipeg, Manitoba, Tél.: (204)946-2356, entre 9h00 et 16h00 du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P.W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.

CN RAIL AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030-32-CNCP-42" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadian National, Box 244, Postal Station -"Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi 26 avril 1983, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants:

1) Unité No 3325
   1 seul. Camion Chev. 1978 Modèle Pickup No de série CCL2-2491105753
2) Unité No 3327
   1 seul. 1979 GMC Modèle 1 tonne No de série TCL3-39V611323

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Le soumissionnaire choisi doit effectuer le règlement de la transaction en entier dès qu'il est avisé que sa soumission est retenue et avant la prise de possession de son achat. Les machines doivent être enlevées au plus tard une semaine après conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. D. Corbett, téléphonne (204)946-2867 ou M. W. Milford (204)946-2731, East Yard, à l'arrière du Centre de formation du CN, entre 8h00 et 1600 du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. P.W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS.

CN RAIL AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ AVEC MENTION SUR L'ENVELOPPE "SOUMISSION 4030-31-2" qui seront reçues jusqu'à midi, mardi 3 mai 1983, par M. P.W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadien National, Box 244, Postal Station Transcona, Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, pour l'achat et l'enlèvement d'environ 17 500 traverses traitées. Les traverses sont stockées à Amesdale, Ontario.

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Nous n'accepterons que les soumissions d'achats en bloc de toutes les traverses à vendre. Le soumissionnaire retenu viendra prendre possession des traverses lui-même à ses frais et risques et il devra nettoyer les lieux selon les exigences du chemin de fer.

Le soumissionnaire retenu devra de plus effectuer le plein règlement de la transaction sous forme d'un chèque visé dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été acceptée et ce avant la prise de possession des traverses. Il devra également présenter en garantie un chèque visé payable au Canadien National, au montant équivalant à dix pour cent (10%) de la somme mentionnée. La somme lui sera remboursée dès que la transaction sera complétée à la satisfaction du chemin de fer.

Les traverses pourront être enlevées des lieux dès la conclusion de la vente et au plus tard le 31 août 1983.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu.

Nous n'accepterons pas nécessairement l'offre la plus haute, ni l'une quelconque des soumissions.

Les soumissionnaires devront mentionner clairement leurs nom et adresse dans la soumission.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. J. S Mozol, téléphone 1-(204)946-2329.

P. W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS

CN RAIL AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ AVEC MENTION SUR L'ENVELOPPE "SOUMISSION 4030-31-1", qui seront reçues jusqu'à midi, mardi 3 mai 1983, par M. P. W. Kirk, directeur, achats et stocks, Canadien National, Box 244, Postal Station Transcona, Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, pour l'achat et l'enlèvement d'environ 10 000 traverses de rebut. Les dites traverses sont situées le long de la voie, entre les milles 129 et 185, CNR, Subdivision Watrous, Watrous, Saskatchewan et Newcross, Saskatchewan

TERMES DE LA VENTE: F.O.B. "tel quel". Nous n'accepterons que les soumissions d'achats en bloc de toutes les traverses à vendre. Le soumissionnaire retenu viendra prendre possession des traverses lui-même à ses frais et risques et il devra nettoyer les lieux selon les exigences du chemin de fer.

Le soumissionnaire retenu devra de plus effectuer le plein règlement de la transaction sous forme d'un chèque visé dès qu'il aura été avisé que sa soumission a été acceptée et ce avant la prise de possession des traverses. Il devra également présenter en garantie un chèque visé payable au Canadien National au montant équivalent à vingt pour cent (20%) de la somme totale. Cette somme lui sera remboursée dès que la transaction aura été complétée à la satisfaction du chemin de fer.

Les traverses pourront être enlevées des lieux dès la conclusion de la vente et au plus tard le 30 juin 1983.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu.

Nous n'accepterons pas nécessairement l'offre la plus haute, ni l'une quelconque des soumissions.

Les soumissionnaires devront mentionner leur nom et adresse dans leur soumission.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à M. R. Kitella, Track & Roadway Engineer, Saskatoon, Saskatchewan, téléphone (306)653-2344.

P. W. KIRK
DIRECTEUR, ACHATS ET STOCKS

Cette semaine au Centre ville

Le Stress

Musée de l'homme et la nature présentera des méthodes holistiques permettant de faire face au stress chez soi et au travail. Le 18 avril à 19h30. Entrée libre. Pour de plus amples renseignements, appeler le 956-2830.



OPÉRATION CENTRE VILLE DE WINNIPEG

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de Albina Pelland, du Village d'Aubigny, au Manitoba, veuve de feu, Joseph Théodore Pelland, du bureau de poste de Silver Plains, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignées, pièces 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 18 mai 1983.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois d'avril 1983.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

LA DIVISION SCOLAIRE DE BORDERLAND NO 68

accepte des applications pour le poste suivant pour le 31 août 1983

"Willow Bunch"

Principal d'école: pour une école de jardin Jardin d'enfance à la 12e année, 170 élèves, 13.5 empolyés, situé dans une ville moderne avec facilités récréatives et culturelles. Le programme inclut le programme d'immersion française des grades de jardin d'enfance au grade huit, arts ménagers, cours de commerce et art industriel.

Les applications seront acceptées jusqu'au 20 avril. Les interviews seront tenus du 25 au 29 avril.

Pour des renseignements additionnels:

M. Alex Postnikoff
Directeur de l'éducation
C.P. 217
Rockglen, Saskatchewan
S0H 3R0

Technicien audio-visuel

La Division Scolaire recherche un technicien qualifié pour l'entretien et le service de son matériel de photocopieuses et audio-visuel ainsi que pour l'assistance technique au personnel des écoles. Le candidat devra avoir sa voiture personnelle et un permis de conduire en bon ordre pour ses déplacements dans la division. Une allocation de déplacement sera payée.

Le candidat devra posséder des qualifications reconnues dans le domaine de l'électronique et l'expérience se rapportant au fonctionnement mécanique du matériel.

Le salaire sera établi selon l'éducation et l'expérience.

La Division Scolaire de Saint-Boniface sert une communauté anglaise et française.

Envoyez un curriculum vitae, confidentiel, avant le **22 avril 1983 à:**

Directeur général
Division Scolaire de Saint-Boniface No 4
50, chemin Monterey
Winnipeg, Manitoba
R2J 1X1

Ferme à vendre

APPEL D'OFFRES

Située un demi-mille au nord et 3½ milles à l'ouest de Balmoral, Manitoba. NO 9-15-1 E. 1er. 160 acres. Environ 95 acres de cultivés.

Une maison plus âgée, d'un étage et demi, est située sur le terrain NO 9-15-1 E. 1er.

Complexe étable à cochon et plusieurs graineries.

Les soumissions peuvent étre envoyées au bureau régional de Winnipeg; date limite le 13 mai 1983.

Toutes soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de 10% du prix d'achat.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus d'informations, contactez:

Société du crédit agricole Canada

Bureau régional
400 - 5, rue Donald
Winnipeg, Manitoba

Téléphone: 949-4038

ou

Bureau local de Winnipeg
Newdale Plaza
202 - 2929, chemin Pembina
Winnipeg, Manitoba

Téléphone: 261-0611

Calendrier

Le 17 avril - Film "The Strong-Willed Child" présenté par le Comité de parents, à 19h30, dans la salle polyvalente. Tous bienvenus. Premier film d'une série de 7.

Le 21 avril - Assemblée LFC à 20h00, au prebytère. Messe à 19h30.

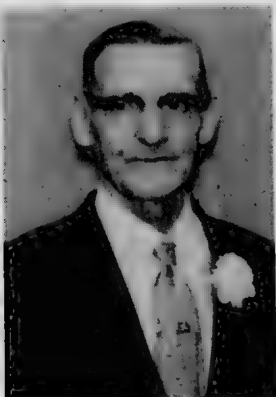
Le 7 mai - "Marché aux Puces" organisé par le Comité de parents de "l'École des petits", prématernelle française du Centre chez Suzanne, de 10h00 à 17h00, sur le lot à côté du Magasin Général. Le comité vendra aussi des pâtisseries, des ballons, du maïs soufflé, des hot-dogs BBQ, du jus et du café. Il y aura des films à voir à l'école à 13h30 pour les enfants. Si vous voulez louer une table afin de vendre des articles qui ne vous sont plus utiles, téléphonez à Suzanne Lagassé au 883-2407 ou Yvette De Moissac au 883-2292 ou Yvette Lagassé au 883-2259 avant le 30 avril. En cas de pluie, le marché sera remis au 14 mai.

Edmée LE GAL
Denise HANCOX



Depuis cinq semaines, il y a trois nouvelles figures dans les corridors de l'école. Ce sont des stagiaires du Collège Pédagogique qui font leur dernière étape avant de recevoir leur certificat d'enseignement.

Ce sont de gauche à droite: Joël Reynes avec son professeur coopérant, à l'arrière Linda Gosselin; Lynne Syrenne avec Isabelle Ritchot; Nancy Thiboutot-Trudeau avec Denise Hancox.



Eugène SIMARD

Lundi le 21 mars 1983, à l'hôpital de Sainte-Anne, Manitoba, Eugène Simard, age 91 ans, époux de Marie Mondor, s'éteignit paisiblement à la suite d'une courte maladie.

Il naquit à Letellier, Manitoba, le 26 décembre 1892, fils d'Honoré Simard et Exilda Dégagné.

Lui survivent, outre son épouse Marie, quatre fils: Lionel, Alix et Gérard de Sainte-Anne et Laurent de Marchand. Huit filles: Solange (Mme Arthur Verrier), Yolande (Mme Guy Perrin) de Sainte-Anne, Gracia (Mmd Edmond Rossier) de Notre-Dame-de-Lourdes, Thérèse (Mme Wilfrid Leclair), Eliane (Mme Léo Vincent), Rose Fauvlet, Élizabeth Michaud de Saint-Boniface, Marie (Mme Charles Maynard) de Saint-Malo. Deux frères: Pierre de La Salle, Cyprien de La Broquerie et Rosanna Deslauriers de Saint-Boniface. Soixante petits-enfants et cinquante arrière-petits-enfants.

Il fut précédé dans la tombe par sa première femme Dora Lambert en 1956 et par son fils René en 1967.

Notre père était un homme très entrepreneur et dévoué. À La Broquerie, il fut commerçant en épiceries (magasin) pour une durée de plus de 25 ans. Accepta les responsabilités de maire de la municipalité, conseiller et commissaire d'école. Dès les débuts de la Fête de la Saint-Jean, il était un des membres participants à initier et encourager ce projet.

Des prières furent récitées au salon Desjardins, mercredi le 23 mars. Messe honoraire en l'église de La Broquerie et l'inhumation au cimetière de cette paroisse.

Ces petits-fils porteurs étaient: Denis Leclair, Roland Vincent, Guy Simard, Marcel Simard, Richard Perrin et Benoit Simard. Les deux huissiers étaient Jean Maynard et René Sauvlet.

Merci sincère aux personnes présentes aux prières, à la messe et à celles qui ont fait parvenir condoléances par télégrammes, cartes, bouquets et offrandes de messes.

Le dévouement du médecin Lafrenière de Saint-Anne fut remarquable et toute la famille en est reconnaissante.

"Seigneur, donne-lui le repos éternel et qu'à ses yeux luise la lumière sans fin."

Saint-Pierre-Jolys

Les trophées ont été décernés

Les curlers et leurs amis remplissaient la salle de curling samedi soir dernier, le 9 avril, pour la soirée de fin de saison et la présentation des trophées de la saison 82-83.

Avec son flaire bien connu, Claudette Closson, présidente, donna un compte rendu très encourageant des affaires du club: La dette sur les réparations et construction de la salle de réception, dite "salle de curling", est minime. Avec l'aide continue des membres et l'appui financier des "Folies-Grenouilles" comme par le passé, cette salle sera bientôt "notre".

Claudette procéda ensuite à la remise des trophées, dont voici la liste: Ligue d'après-midi, 1er prix: Maurice Gagné, Gaétane Gagné, Nicole Gagné et Léandre Dupuis. Ligue p.m., 2e prix: Robert Baldwin, Lucien Nayet, Daniel Hayma et Donald Smith. Ligue d'hommes, 1er prix et gagnants de la Division A: Philippe Préfontaine, Jules Turenne, Léo Préfontaine et Gérald Langhan. Ligue d'hommes, gagnants de la Division B: Georges Moal, Roger Croteau, Emile Catellier et Maurice Hébert. Ligue de dames, 1er prix: Marcelle Lahaie, Murielle Bugera, Lorraine Racine et Sharon Grégoire. Ligue mixte, premier prix: Jim Dewart, Claudette Closson, Pauline Lafond-Bouchard et Sheldon Bouchard. Curler le plus amélioré: Daniel Voyer (du Québec).

Prix spécial à Léonne Maynard de Saint-Malo pour son dévouement extraordinaire comme secrétaire durant trois ans.

Jacqueline ROY

Calendrier

La Chambre de Commerce de Saint-Pierre-Jolys, en collaboration avec Entreprise Manitoba, organise un séminaire intitulé "Customer Effectiveness Training" au début de mai. Cette session est offerte aux commerçants qui désirent aider leur personnel à améliorer les services à leurs clients. Pour vous inscrire ou demander des renseignements, signalez le 433-7504.



Premier prix chez les dames: Marcelle Lahaie, Murielle Bugera, Lorraine Racine, (absente: Sharon Grégoire).



Ligue mixte, premier prix: Jim Dewart, Claudette Closson, Pauline Lafond-Bouchard et Sheldon Bouchard.



Premier prix et gagnants de la Division A: Philippe Préfontaine, Jules Turenne, Léo Préfontaine et Gérald Langhan.



Gagnants de la Division B: Georges Moal, Roger Croteau, Emile Catellier, (absent: Maurice Hébert).

La Page de Bicolo ...

Bonjour!

Dans cette page spéciale je te parle de la profession de journaliste. En même temps, je souhaite longue vie à La LIBERTÉ!

Bicolo

Le journaliste

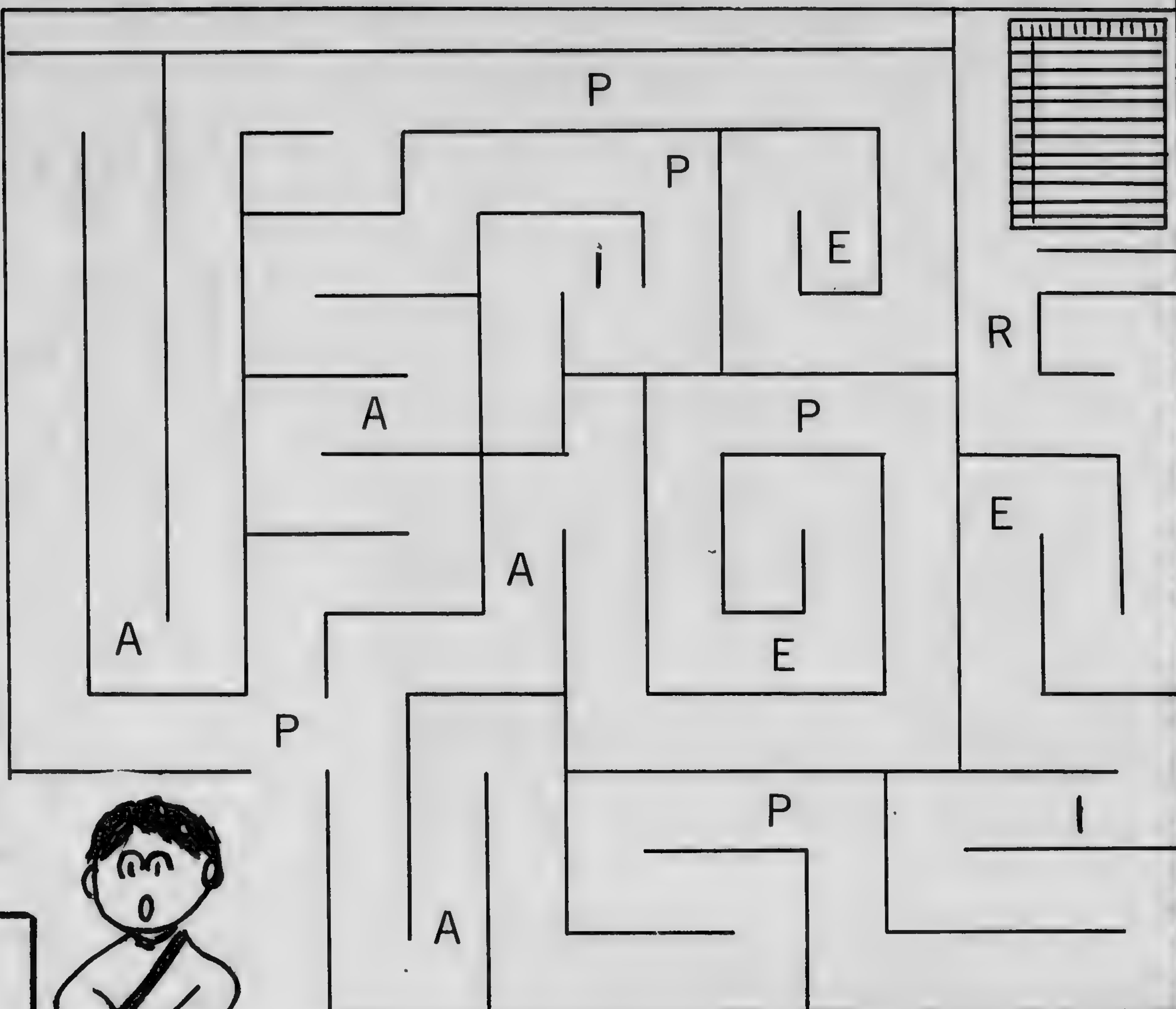
Le journaliste est une des nombreuses personnes dont le métier est de nous informer et de nous instruire. Beaucoup de journalistes travaillent à la rédaction d'un journal. Ils reçoivent les dépêches, qui racontent ce qui s'est passé. Ces articles sont groupés, vérifiés et rédigés. Ils rassemblent les photographies et trouvent les titres. Au fond, ils décident du contenu du journal.



— Le plus pénible dans ce métier, c'est quand je dois faire l'inventaire en fin d'année !

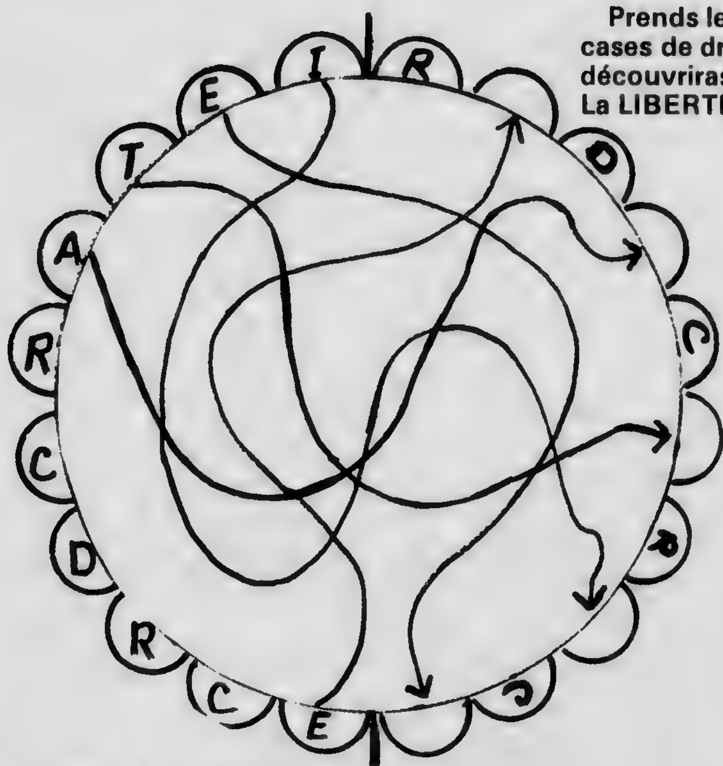


Le journaliste distrait...





Bernard se hâte pour faire un reportage important. Peux-tu l'aider à retrouver quelque chose d'indispensable?



Prends les lettres de gauche et place les dans les cases de droite en suivant le fil conducteur. Tu découvriras que Sylvie est ——————————— à La LIBERTÉ.

(La moitié du mot est déjà écrit.)



Sylvie travaille à La LIBERTÉ. C'est elle qui est responsable de l'orientation du journal; elle détermine l'importance de chaque article ou nouvelle et sa place dans le journal, le nombre de photos, la grosseur des caractères typographiques, elle met en valeur l'information et voit à ce que le journal soit attrayant et intéressant pour le lecteur.

Quelle est sa fonction?

DU NID DE GUÊPE...



Quand tu lis ton journal, as-tu déjà pensé d'où il venait?

Il y a bien longtemps, les Chinois ont observé et imité le travail de la guêpe qui broie la pulpe du bois lorsqu'elle construit son nid. Ils fabriquèrent le premier papier.

Les Chinois ont aussi été les premiers à graver des dessins et des mots sur des blocs de bois enduits d'encre. Ils furent les premiers à imprimer plusieurs feuilles de papier. Le journal était né.

Plus tard, on utilisa des presses de plus en plus perfectionnées et mécanisées.

Aujourd'hui, on est chanceux de recevoir à notre porte un journal avec les nouvelles du jour même. Quelle belle invention!





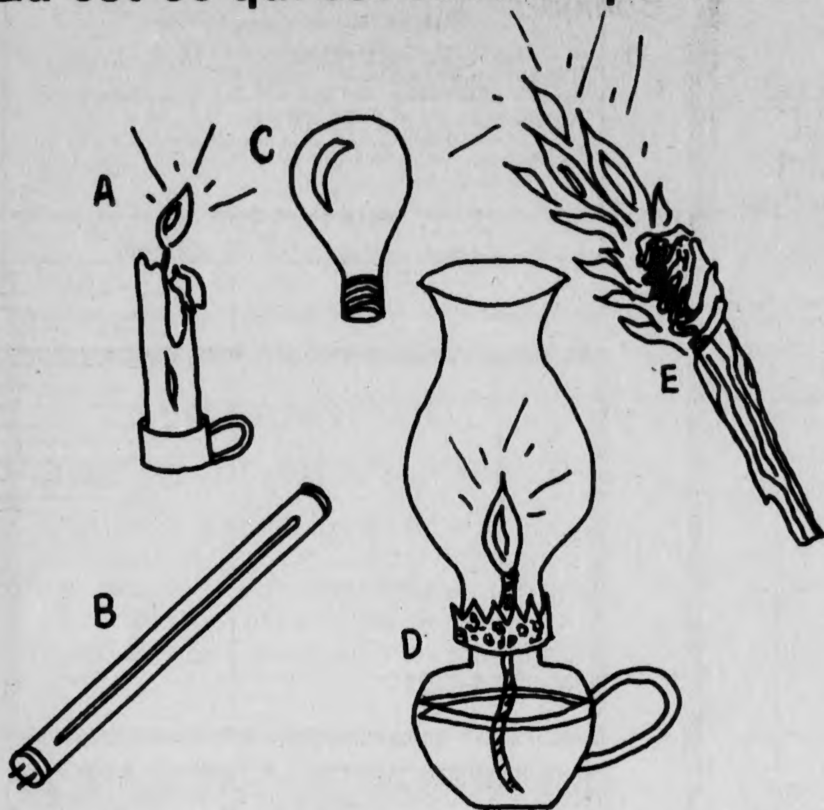
MESSAGE...

Pour lire ce message mets les lettres qui manquent dans les cercles. Les mots séparés par les cases noires.

L ◯ ■ L I ◯ E ◯ T ◯ ■ A ■ 7 ◯ ■ A ◯ S

V ◯ E ◯ S ■ F ◯ T ◯ R !

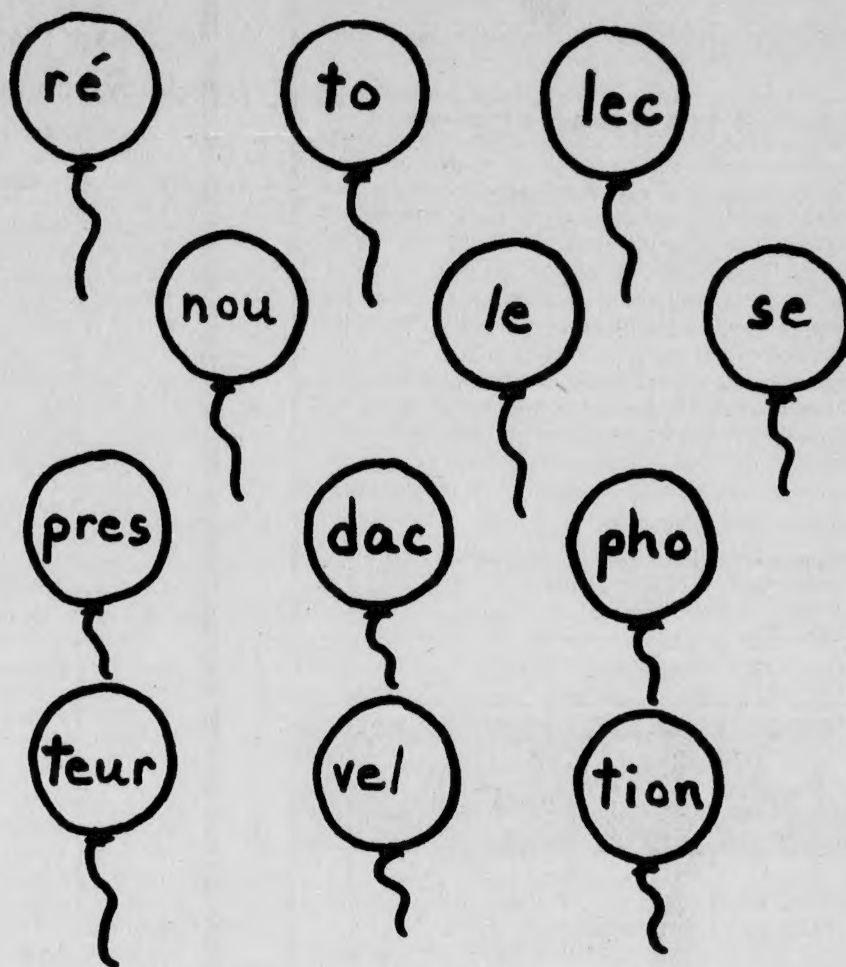
Qu'est-ce qui est venu en premier?



PLACE CES DESSINS DANS UN ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Membre gagnant 7050
Caroline Simard
10 ans
1325, avenue Taylor
Winnipeg, Manitoba

Chaque ballon contient une syllabe d'un mot. Si tu trouves ces mots tu en auras cinq qui se rapportent au journal.



1.___ ___ ___, 2.___ ___ ___, 3.___ ___,
4.___ ___, 5.___ ___.

Réponses:
Sylvie est RÉDACTRICE
Message:
"La LIBERTÉ a 70 ans viens fêter!"
Ballons:
Rédaction; nouvelle; photo; lecteur; presse.

Saint-Malo

Résultat: une meilleure connaissance de soi

C'est avec une certaine éloquence et beaucoup de sincérité que les participants du premier cours en relation humaine, complété à Saint-Malo le mercredi 6 avril, ont prononcé leur causerie lors de la 10e session.

En effet, quelque 150 personnes ont suivi, avec une attention soutenue, applaudissant chaudement les participants qui ont exprimé leurs pensées sur divers sujets positifs comme la gratitude, l'appréciation, le don de soi, la réconciliation, l'amitié, le pardon, le sourire, savoir tendre la main, découvrir et développer ses talents.

Tous avaient un message à transmettre. Voici des exemples qui portent à réflexion: "Les jeunes ont plus besoin de modèles que de critiques; quand les jeunes testent nos valeurs ils veulent savoir si elles sont vraies"; et: "Le bonheur n'est pas au bout du chemin mais tout au long de la route". Pas vrai?

Une meilleure connaissance de soi, une maîtrise de la gêne et de la peur du ridicule, une expérience de groupe et une manière de vie positive sont des éléments que ces participants ont puisés au cours en relation humaine.

Une session de démonstration gratuite sera présentée par l'animateur Gérard Dion au club Noret le mercredi 20 avril à 19h30. Le prochain cours débutera le jeudi 28 avril; les sessions commenceront à partir de cette date, le jeudi soir.

Carmen LA ROCHE

160 au repas de la faim

Le repas de la faim du 1er avril, organisé par les Chevaliers de colomb, a réuni quelque 160 convives et a rapporté la somme de 2 067$.

Le carême de partage organisé à l'école de Saint-Malo a rapporté la somme de 533$02. La compétition a été chaude, cinq classes ont fait éclater leur thermomètre, soit la maternelle, la 1ère et 2e année, ainsi que les 4e, 8e et 9e années.

Notons que les élèves ont été fortement encouragés par leurs professeurs à se priver de friandises ou de choses non-nécessaires pour en contribuer le montant pour leurs frères démunis.

Avec les autres dons de 218$, la paroisse fera parvenir 2 828$ à l'orphelinat d'Haïti cette année.

Une réussite

L'assemblée annuelle des Coopératives industrielles de Saint-Malo, incorporées en 1938, s'est déroulée au club Noret le 29 mars 1983.

Richard Banville a présidé l'assemblée. Hélène Lafantaisie, secrétaire, a présenté le rapport des directeurs. Les coopératives industrielles de Saint-Malo comptent 559 membres. Pour la première fois de leur existence, elles ont vendu au-delà d'un million de dollars durant la dernière année.

Les coopératives procurent du travail à six employés à plein temps ainsi qu'à deux à temps partiel. Depuis janvier 1983, les coopératives payent à leurs membres âgés des 70 ans et plus ainsi qu'aux organisations membres, 8 400$ en ristournes. 3,5 pour cent du montant d'achat est le pourcentage recommandé en ristournes pour tous les membres en 1982.

Bob Rode des Federated Co-op Ltd. a expliqué le rapport financier. Le montant des ventes s'élève à 1 104 846$, enregistrant un profit de 45 234$, soit une augmentation de 4,1 pour cent en profit net. L'année 82 s'est avérée une réussite financière; les coopératives industrielles de Saint-Malo se retrouvent dans une situation positive.

Le gérant, Don Duval, a rendu hommage à Onézime Lambert, qui avait 37 ans de services à la co-op, lors de sa retraite en octobre '82.

Carmen LA ROCHE

Calendrier

Le 16 avril - Sur l'usage sécuritaire d'armes à feu, pour les 12 ans et plus, à l'école de Saint-Malo; une réunion organisée par l'association "wild life". De 9h30 à 16h30.

Le 17 avril - Soirée au club Noret en l'honneur de leur club de hockey, organisée par les Chevaliers de colomb.

Le 20 avril - Démonstration gratuite de sessions en relation humaine avec l'animateur Gérard Dion au club Noret à 19h30.

Saint-Léon

Les Katimavik sont pleins d'entrain

La population de Saint-Léon rencontrait et accueillait le 3e groupe de jeunes dans le programme Katimavik le 10 avril. Cette fois ils sont 9 garçons et filles, dont la moitié est francophone.

Tout indique qu'ils sont pleins d'entrain pour accomplir différents travaux que la communauté est prête à leur faire faire: aide à l'école, à la préparation d'activités culturelles, travaux à la serre, nettoyage de branches d'arbres tombées lors de la remarquable tempête de glace au début de mars, et bientôt, le nettoyage des pelouses et jardins. De vrais travaux de printemps!

Rappelons que Katimavik est un programme subventionné par le gouvernement fédéral. Les jeunes sont nourris, logis, ont 1$ par jour, plus 1000$ à la fin des 9 mois, que dure le programme. Les travaux qu'ils font dans les communautés ne sont pas rémunérés.

Avant de nous quitter, les membres de la 2e rotation avaient voulu rendre hommage à leurs familles d'hébergement en préparant pour elles un repas de leur confection. Une trentaine de personnes ont donc dégusté de la tourtière à la Saint-Jean, des légumes suprèmes, pain et beignets maison.

Ce groupe devait affronté quelques problèmes, mais leurs dernières semaines à Saint-Léon furent plus calmes et réconfortantes. Leur troisième étape est Cowansville au Québec.

Par ailleurs, les travaux de construction du local pour le club des aînés, le Club Simon-Nivon, avancent bien. On prévoit l'ouverture de ce bâtiment en juin.

Marie C. LABOSSIÈRE

Calendrier

Le 17 avril - Assemblée annuelle du comité culturel avec expositon d'artisanat.

Le 23 avril - Marché aux puces au Centre Récréatif en après-midi, suivi d'une danse en soirée organisée par la Ligue féminine catholique.

Le 1er mai - "Sonnez les matines" au Centre Récréatif à 20h00 par nos acteurs locaux, pièce de Félix Leclerc, adaption d'Alfred Fortier.



INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Le poste susmentionné est vacant au bureau de l'ingénieur régional, ponts et bâtiments, à Winnipeg.

La personne choisie aura pour tâche l'analyse et la conception de projets d'ingénierie portant sur la reconstruction et l'entretien de ponts, ponceaux, murs de soutènement, tunnels, quais, bâtiments, fondations et toutes autres structures. Il sera aussi appelé à vérifier des épures, des devis descriptifs et des coûts estimatifs. Il devra voyager périodiquement afin de vérifier et d'évaluer la capacité structurale des bâtiments.

Les candidats (hommes ou femmes) doivent posséder plusieurs années d'expérience dans les bâtiments et leur conception.

Le poste n'ira qu'à un ingénieur diplômé, membre de l'Association des Ingénieurs professionnels de la province du Manitoba ou qui pourront en faire partie sans difficulté.

Salaire en fonction de l'expérience et des qualifications.

Envoyez curriculum vitae à:

Regional Engineer Administration
Room 460 - 123 Main Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 2P8

au plus tard le 22 avril 1983.



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Appel d'offres No J-5001 — Projet: Agriculture

Environ 485 hectares (1200 acres) de terres agricoles, à l'aéroport international de Winnipeg, dont 105 hectares (260 acres) conviennent à la culture et 380 hectares (940 acres) comme terre à foin.

Date limite: le 22 avril 1983

Durée: 6 ans et 8 mois: du 1er mai 1983 au 31 décembre 1989.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204)949-3745**.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions.

Canada

NORWOOD HAIRSTYLISTS
STYLES FOR MEN AND WOMEN



Edith Chartier — Teresa Cletstad — Henriette Ouimet

SPÉCIAL D'AVRIL
sur les permanentes
coupon de 7800
escompte sur les prix réguliers des permanentes
de 40800 à 33800; de 35800 à 28800
Coupe et style inclus
Vous devez présenter ce coupon
(avant 30 avril '83) pour l'escompte
311, rue Kenny à Marion — Tél. No: 233-1103
Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi: 9h à 18h — Samedi: 9h à 16h
Propriétaires: Oren et Teresa Cletstad



CHAMBRE DES COMMUNES

GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE SUR LA RÉFORME DES PENSIONS

Le Groupe de travail de la Chambre des communes sur la réforme des pensions tiendra des séances pour étudier les propositions de réforme du système canadien de revenu de retraite contenues dans le document du gouvernement du Canada intitulé "De meilleures pensions pour les Canadiens", et particulièrement sur les aspects suivants:

1. La méthode de protection contre l'inflation proposée pour les régimes des employeurs;
2. Les changements proposés aux prestations aux survivants en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec;
3. La question de l'élargissement des arrangements obligatoires en matière de pensions;
4. Le financement du Régime de pensions du Canada;
5. Les propositions tendant à éliminer les problèmes spéciaux auxquels font face les femmes, y compris les ménagères, en vertu du présent régime de pensions.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des mémoires concernant la réforme des pensions peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles. Si possible, les mémoires doivent être dactylographiés sur papier de 28cm par 22cm avec marges de 3cm par 2cm.

Les témoins qui comparaîtront devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis un mémoire écrit ou qui auront averti le greffier de leur intention d'envoyer un mémoire **avant 17 heures le 30 juin 1983.**

Les mémoires, la correspondance et les demandes devront être envoyés à:

Audrey O'Brien
greffier
Groupe de travail parlementaire
sur la réforme des pensions
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél: (613) 992-3150 ext. 231

DOUGLAS C. FRITH, député
PRESIDENT

IRVIN WEINSTEIN

Spécialiste en comptabilité et en déclaration d'impôts

Pendant les derniers 26 ans, j'ai travaillé avec le public, en gardant sa confiance, en l'assistant, avec le plus haut degré d'intégrité, en tant que vérificateur pour le département d'impôts, en tant que comptable pour une société de comptables agréés, et en tant que directeur adjoint d'une chaîne d'hôtels et de foyers pour les gens âgés.

"PRÉVOYEZ"
Téléphone 339-2635 ou 943-8889
"Pager" code 112

ON DEMANDE

un garagiste/gérant bilingue

pour une station d'essence moderne à Saint-Boniface, 5 jours par semaine, 42.5 heures par semaine. Diplômes pas nécessaires, expérience minimum de 5 ans. Salaire négociable. Appelez **Brian au 774-1911**



Travaux publics Canada — Public Works Canada

À VENDRE

Les soumissions cachetées devront être envoyées au Directeur, Règles de contrat et administration, Département des Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403)420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à 14h00 (MDST), le 25 mai 1983.

Offre No 9070-C42/17-3, vente et déblaiement - bâtiment No H21 (entrepôt et fausse septique), bâtiment No 032 (garage et réservoir d'entreposage) - situé à l'aéroport de Churchill, Churchill, Manitoba.

Formulaires et permission pour l'inspection du bâtiment peuvent être obtenus de: R. Edgar, Transport Canada, C.P. 1059, Churchill, Manitoba, R0B 0E0, téléphone (204)675-2090. Des formulaires peuvent être obtenus des Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba.

Toute offre doit être soumis sur les formulaires fournis par le département.

Pour plus d'informations, contactez: M. Vari, Services de biens fonciers, Travaux publics Canada, 4e plancher, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone: (403)420-3284.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions sera nécessairement acceptée.

Canada

CONFORTABLE. ÉCONOMIQUE. AGRÉABLE. EN TRAIN TOUT VA BIEN!

Le service quotidien de trains inter-ville de VIA vous offre des tarifs avantageux, le confort des voitures coach avec fauteuils réglables et un service complet de collation et de rafraîchissement en route.

	Aller-retour régulier	Aller-retour 1 jour*	Aller-retour 7 jours*
Winnipeg à Portage la Prairie	16$	9$	12$
Winnipeg à Brandon	38$	22$	28$
Winnipeg à Regina	88$	—	66$
Winnipeg à Saskatoon	108$	—	81$

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA au 949-1830.

*Les départs ne peuvent être effectués le vendredi, D'autres conditions pourraient être applicables.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.



Ferme à vendre

APPEL D'OFFRES

Située 8 milles au nord-ouest d'Amaranth, Manitoba.

O½ 4-20-10 O 1er	Environ 323 acres
S½ 17-19-10 O 1er	Environ 320 acres
Total	Environ 643 acres

Environ 440 acres cultivés (dont une partie en friche)

Une bonne maison style "bungalow", des bâtiments de ferme et des graineries sont situés sur le terrain NO 4-20-10 O 1er.

Les soumissions pour des parcelles ou l'ensemble du terrain peuvent être envoyées au bureau régional de Winnipeg; date limite - le 6 mai 1983.

Toutes soumissions doivent être accompagnées d'un chèque de 10% du prix d'achat.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus d'informations, contactez:

Société du crédit agricole Canada

Bureau régional
400 - 5, rue Donald
Winnipeg, Manitoba

Téléphone: 949-4038

ou

Bureau local
Portage-la-Prairie, Manitoba

Téléphone: 857-8729



Gouvernement du Canada

Examen des évaluations environnementales

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE VILLÉGIATURE DU LAC SHOAL COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La Commission d'évaluation environnementale chargée d'examiner le projet d'aménagement du lac Shoal a repris ses activités. Le Ministre de l'Environnement a récemment modifié le mandat de la Commission lui demandant de concentrer son examen sur les incidences du projet sur la qualité de l'eau du lac Shoal et sur ses effets socio-économiques.

Le promoteur du projet, la bande indienne No 40 du lac Shoal, est en voie de préparer une étude des incidences environnementales du projet (EIE). Lorsqu'elle l'aura reçue, la Commission diffusera l'étude et invitera les commentaires du public.

Les personnes et organismes qui sont intéressés par l'examen de ce projet et qui ne sont pas déjà sur la liste de distribution de la Commission devraient remplir le feuillet ci-dessous et le retourner au Secrétaire de la Commission. Ils pourront ainsi être assurés de recevoir le résumé de l'EIE et, s'ils le désirent, toute autre documentation ayant trait à l'examen.

Pour plus de renseignements, veuillez écrire ou appeler:

M. Carol Martin
Secrétaire
Commission d'évaluation environnementale
Projet d'aménagement de villégiature du la Shoal
13e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Coeur
Hull (Québec)
K1A 0H3

Téléphone: (819)997-1000 (à frais virés)

-----------------Détacher et retourner-----------------

1. Veuillez m'envoyer le résumé de l'énoncé d'incidences environnementales dès que disponible. ☐
2. Veillez m'envoyer l'énoncé d'incidences environnementales au complet, dès que disponible. ☐
3. Veuillez ajouter mon nom à votre liste de distribution pour que je reçoive toute documentation (e.g. communiqués, avis de réunions) concernant l'examen du projet. ☐

Nom..

Adresse..

....

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CDST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, ou au 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; et 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan, lors du paiement dépôt.

Projet No 003644 pour Parcs Canada
Parc national Riding Mountain, Manitoba
Riding Mountain Parkway
Km 0.0 à Km 12.6
Asphalte pavé et travail relatif

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux du département situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Thunder Bay, Ontario; et aux bureaux de l'Association des constructeurs de chemin situés à Edmonton, Alberta; Régina, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Date de fermeture: jeudi 28 avril 1983
Dépôt: 250$

Renseignements additionnels:
E. Viddal
(403)420-3229

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation

Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada







SURPLUS DU GOUVERNEMENT

VENTE PUBLIQUE

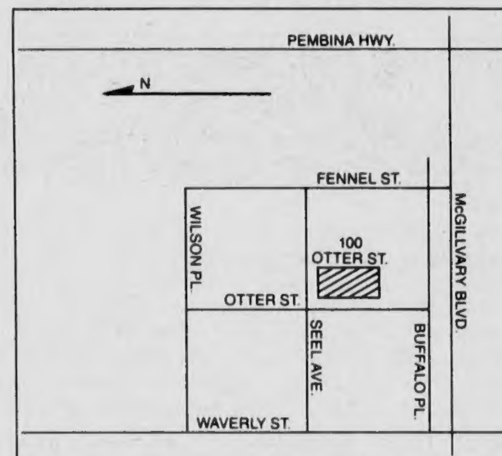
- **Automobiles**
- **Familiales**
- **Camions légers**
- **Fourgonnettes**

Inspection et vente
Jeudi 21 avril 1983 12h00 à 20h00
Vendredi 22 avril 1983 09h00 à 16h00

Date de clôture
Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 16h00, vendredi le 22 avril, 1983, date de clôture.
Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux.

Lieu de la vente
CORPORATION DE DISPOSITION DES BIENS DE LA COURONNE
100, rue Otter
Winnipeg (Manitoba)
(204) 949-3295

S.V.P. PRENDRE NOTE DE NOTRE NOUVELLE ADRESSE!



L'honorable Jean-Jacques Blais Ministre — The Honourable Jean-Jacques Blais Minister

Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous — The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Agent de recherche, statistiques de prix

Traitement : $40 104 – $45 885
N° de réf. : 83-NCRSO-STC-01 (1143)

Statistique Canada
Statistique économique
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Nous avons besoin d'un agent principal de recherche pour entreprendre, planifier et coordonner des projets de recherche visant à assurer l'amélioration ou l'élaboration méthodiques des statistiques de prix et des séries d'indices produits par la Division des prix; pour donner son avis quant à l'application des propositions d'amélioration et de développement des statistiques de prix et des séries d'indices produits par la Division; pour effectuer des analyses spéciales de comportement des prix; pour donner des conseils sur les concepts et les méthodes applicables à l'établissement de statistiques de prix; pour faire fonction de chef des équipes constituées pour mener à bien des projets de recherche; pour agir à titre de conseiller et de chef auprès d'autres agents de recherche.

Conditions de candidature
Diplôme universitaire avec spécialisation en économie ou en statistique. Expérience dans le domaine de la statistique de prix ou de volume, avec participation dans la production de nombres-indices. Expérience de la réalisation de différents projets de recherche, dont certains se rapportant à l'amélioration et au développement de la statistique de prix ou de volume et à leur méthodologie. Expérience de la direction de projets de recherche.

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invités à poser leur candidature.

De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante.
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :
Pauline Langlois
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300, av. Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Tél. : (613) 593-5331, poste 433
Date limite : le 29 avril 1983

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

Les Soeurs Grises félicitent LA LIBERTÉ

Nous, Soeurs Grises, vénérons d'une manière particulière nos chroniques relatant les hauts faits de nos vaillants pionnières de la Rivière-Rouge. Que de fois nous aimons y retourner pour puiser auprès de nos vénérées devancières, l'inspiration nécessaire alors que nos oeuvres apostoliques dans l'Ouest canadien deviennent de plus en plus exigeantes pour rencontrer les besoins d'aujourd'hui. C'est là que nous trouvons les traits caractéristiques de courage et d'audace qui nous stimulent face aux problèmes épineux que nous rencontrons dans notre apostolat.

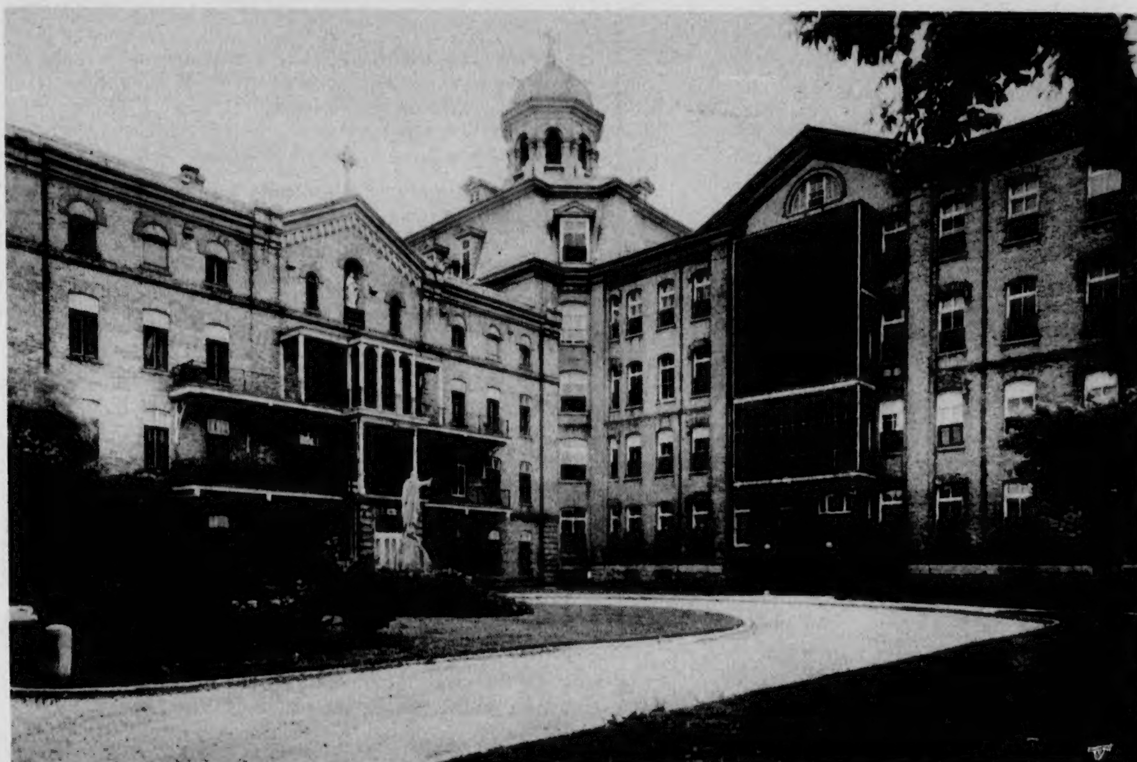
De plus, nous découvrons, très fidèlement consignées, des listes de noms des bienfaiteurs du début de la colonie et tirées du journal La LIBERTÉ. En plus de nombreuses énumérations, on retrouve la note suivante: "À l'occasion des belles fêtes de Noël et du Jour de l'An, les Soeurs de la Charité de l'hôpital de Saint-Boniface, ont été gratifiées de nombreux cadeaux dont elles désirent remercier les généreux donateurs. Ont droit à un merci spécial les administrateurs pour l'envoi gratis de leur journal La LIBERTÉ... faveur dont elles tiennent grand compte."

Nous voyons que les religieuses de ce temps-là se servaient de ce journal pour mentionner les dons de leurs généreux bienfaiteurs et en profitaient pour offrir leur cordiale gratitude - témoignage que nous relevons dans un album de découpures conservé dans nos archives: "À tous ces bienfaiteurs de leur institution, le bon souhait d'un entier succès pour 1914 et les plus sincères remerciements."

Nos premières compagnes étaient très fidèles à relater les faits quotidiens. Aussi, en date du 20 mai 1913, y trouve-t-on consignée la note suivante: "La LIBERTÉ, nouveau journal français hebdomadaire paraît aujourd'hui pour la première fois."

Grâce à ces chroniques pieusement conservées on peut refaire l'histoire des premiers établissements des Soeurs Grises alors que naissait le journal La LIBERTÉ.

Cette photo était la demeure qu'occupaient alors ces religieuses en 1913.



Les Soeurs Grises habitaient cette maison en 1913 lorsque La LIBERTÉ prit naissance le 13 mai.



Vieillards en "journée de congé" devant l'Hospice Youville (1913) aujourd'hui le Musée de Saint-Boniface.

C'est en cette année 1983 que La LIBERTÉ célèbre son 70e anniversaire. Ce journal francophone qui a su survivre à l'extérieur de la province de Québec pendant presque trois quart d'un siècle, mérite la reconnaissance de toute la population qui en a bénéficié. La congrégation des Soeurs Grises est particulièrement heureuse aujourd'hui d'offrir à La LIBERTÉ et à son personnel ses plus sincères félicitations et elle veut, à cette occasion, lui offrir les meilleurs voeux pour tout le succès désiré en desservant la population française manitobaine.

Les Soeurs Grises de la Province de Saint-Boniface